



Institut

Institut d'Informations
et de Conjonctures
Professionnelles

Septembre 2018

**Observatoire des Métiers
de la Prévention et de la Sécurité**

ENQUETE DE BRANCHE Prévention - Sécurité

Données 2017

Institut d'Informations et de Conjonctures Professionnelles

11 bis, rue Christophe Colomb - 75008 Paris - Tél. : +33 (0)1 47 20 30 33 - Fax : +33 (0)1 47 20 84 58 - www.iplusc.com

Sommaire

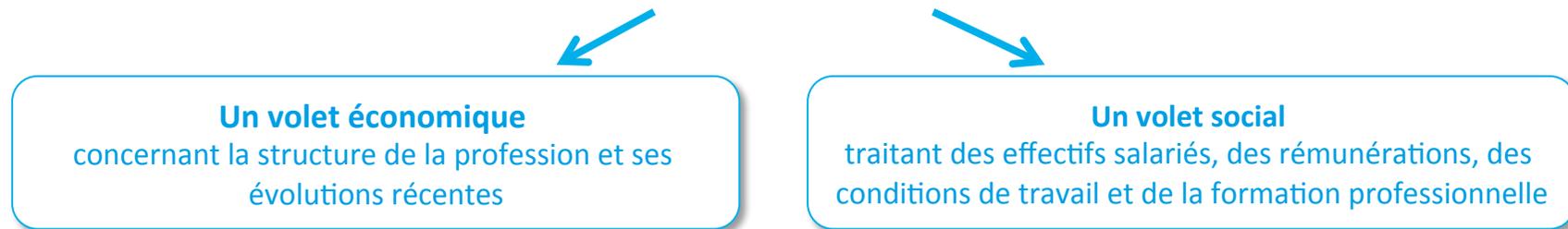
AVANT-PROPOS : Univers étudié et rappels méthodologiques	3
PARTIE 1 : POSITIONNEMENT ECONOMIQUE	7
I : Analyse globale	8
II : Analyse détaillée	15
III : Equipements appareils nouvelles technologies	27
PARTIE 2 : DONNEES SOCIALES	28
I : Les effectifs salariés	29
II : La structure des effectifs salariés au 31.12.17	42
III : Les rémunérations	52
IV : Les conditions de travail	57
V : L'absentéisme	61
VI : La formation professionnelle	62
VII : Evolution de carrière	67
VIII : La protection sociale et le régime de prévoyance	69
IX : Agressions	72

AVANT-PROPOS : Univers étudié et rappels méthodologiques

Univers étudié

Cette seizième édition de l'enquête de branche Prévention-Sécurité, réalisée pour le compte de l'Observatoire des Métiers de la Prévention et de la Sécurité, propose un bilan de la profession à l'issue de l'année 2017.

Ce bilan couvre deux sujets distincts qui structurent le rapport en deux parties :



Le champ de l'étude couvre l'ensemble des entreprises françaises intervenant dans le domaine de la sécurité, la télésurveillance et l'intervention indépendamment de leur taille, et des autres activités de sécurité éventuellement exercées. A cela s'ajoutent les entreprises spécialisées dans la sécurité aérienne et aéroportuaire.

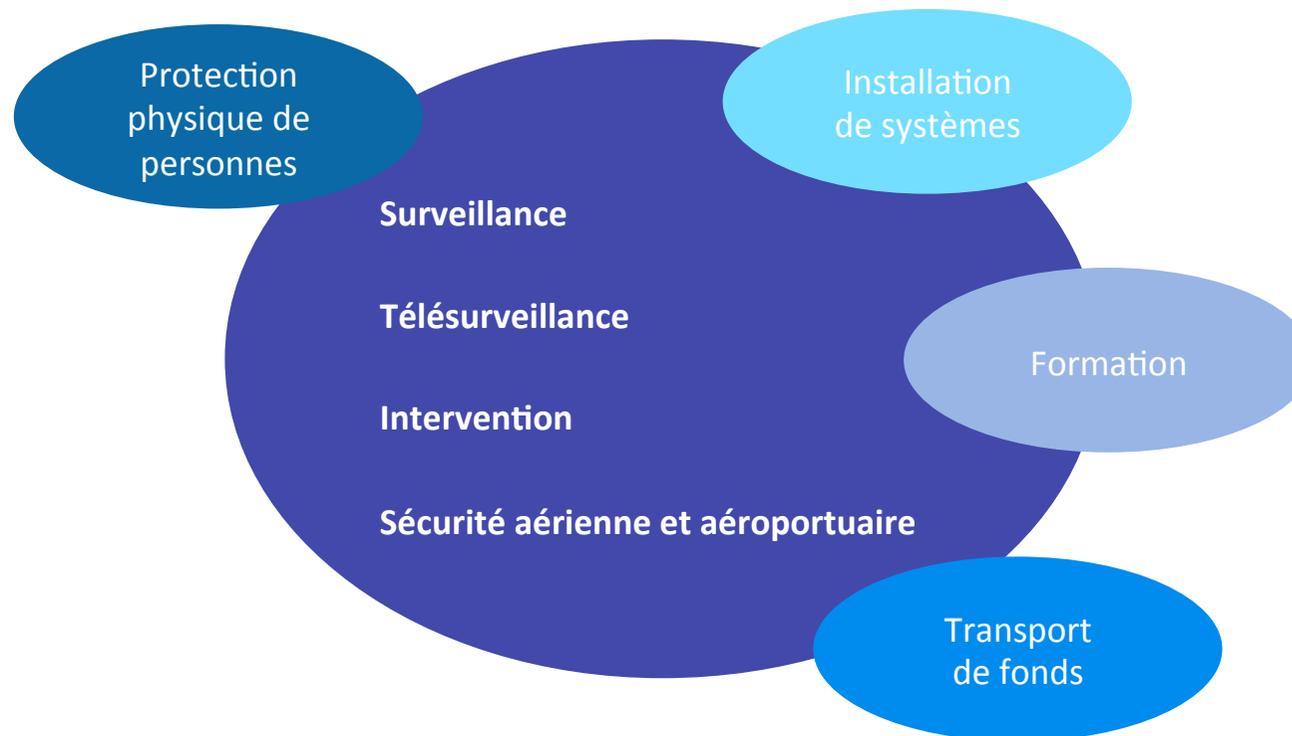
Depuis 2010 (bilan 2009), la nouvelle nomenclature d'activités (NAF 2) permet de disposer du dénombrement des entreprises, des établissements et des salariés relevant de l'activité de sécurité privée code 8010 Z.

Plus précisément :

- les dénombrements de l'INSEE (SIRENE) déterminent le nombre d'entreprises.
- les données publiées par l'ACOSS, en remplacement des données UNEDIC permettent d'établir le nombre d'établissements et les effectifs salariés.

AVANT-PROPOS : Univers étudié et rappels méthodologiques

Univers étudié



Sont théoriquement exclues du champ de l'étude, les entreprises intervenant **exclusivement** dans les domaines de la protection rapprochée, de l'installation de systèmes, de la formation ou du transport de fonds, ainsi que les sociétés dont l'activité ne relève pas de la protection-sécurité et, ceci, même si elles disposent d'un service interne dédié à cette tâche.

➔ **A compter de 2009, l'univers étudié s'identifie aux entreprises du code 8010 Z**

AVANT-PROPOS : Univers étudié et rappels méthodologiques

Univers étudié

1. Phase préliminaire

→ Constitution des fichiers

- Fichier OPCALIA code NAF 8010 Z : *5 530 entreprises*
- Fichiers des adhérents du SNES : *201 entreprises*
- Fichiers des adhérents de l'USP : non transmis à l'Institut I+C (volonté du syndicat de gérer lui-même les relances).
- Liste des entreprises de la sécurité aérienne et aéroportuaire établie par l'Institut I+C : *19 entreprises*

→ Collecte des statistiques disponibles

- INSEE (SIRENE) : comptage entreprises
- ACOSS : dénombrement des établissements et salariés
- OPCALIA : statistiques, formation

→ Mise à jour du questionnaire

2. Phase d'enquête

Adhérents : *Avril 2018 : envoi du questionnaire aux adhérents réalisé par les organisations patronales et par l'Institut I+C*

Mai à juillet 2018 : relances téléphoniques par les enquêteurs d'I+C pour récupérer les questionnaires et les compléter uniquement

auprès des adhérents du SNES. L'Institut I+C n'a pas eu accès aux adhérents de l'USP qui ont été relancés uniquement par leur Syndicat .

Non adhérents : *Avril à juillet 2018 : réalisation des enquêtes en direct par téléphone ou par couplage mails/téléphone (effectuées par l'Institut I+C) auprès de 2 000 entreprises*

AVANT-PROPOS : Univers étudié et rappels méthodologiques

Univers étudié

Questionnaires recueillis à l'issue de la phase d'enquête

Sécurité hors aérienne et aéroportuaire

Adhérents USP – SNES

74 questionnaires exploitables

Non adhérents

430 questionnaires exploitables

Sécurité aérienne et aéroportuaire

19 entreprises renseignées sur données économiques

8 entreprises renseignées sur données sociales

(taux de représentativité 90 % des salariés)

512 questionnaires exploitables

Représentativité : - 14 % en nombre d'entreprises employant au moins un salarié

- 28 % en nombre de salariés (32 % lors du précédent rapport)

3. Traitement-Analyse



Lors de l'enquête 2016 (sur les données 2015), seul un nombre très limité d'entreprises de plus de 500 salariés avait participé (10 entreprises dont 1 seule employant plus de 2 000 salariés).

Lors de l'enquête 2017 (sur les données 2016), le taux de participation des majors s'est amélioré (17 entreprises de plus de 500 salariés dont 4 employant plus de 2 000 salariés).

Lors de l'enquête 2018 (sur les données 2017), le taux de participation des majors s'est un peu réduit (11 entreprises de plus de 500 salariés, dont 3 employant plus de 2 000 salariés).

Cependant, la quasi-totalité des indicateurs a pu être exploitée : les données 2016 et 2017 ont, en effet, pu être estimées pour chacune des grandes strates d'entreprises ainsi qu'au global profession.

Partie 1 : Positionnement économique

I : Analyse globale

1. Dénombrement

Selon les statistiques de l'INSEE, le code 8010 Z totalise plus de 11 000 entreprises en 2017, dont près de 3 700 qui emploient au moins un salarié.

La profession réunit 259 entreprises de grande taille (100 salariés et plus) en 2017, soit une dizaine de plus qu'en 2016. Le nombre d'entreprises de taille intermédiaire (20 à 99 salariés) augmente également sur cette période : cette strate regroupe 870 entreprises en 2017 contre 844 en 2016 et environ 780 entre 2013 et 2015.

La reprise du nombre d'entreprises employant 1 à 19 salariés, amorcée en 2016, se poursuit un an après pour s'établir à 2 555 en 2017 (contre 2 423 en 2016).

Le nombre d'entreprises à 0 salarié se renforce à nouveau en 2017, puisque cette strate totalise désormais presque 7 350 entreprises, contre un peu plus de 7 100 entreprises en 2016.

Nombre d'entreprises de la profession

Strates d'effectifs salariés	Nombre d'entreprises	Répartition en %
2.000 salariés et plus	9	2,5 %
500 à 1.999 salariés	29	
100 à 499 salariés	221	
20 à 99 salariés	870	8 %
1 à 19 salariés	2 555	23 %
Sous total	3 684	33,5 %
0 salarié	7 348	66,5 %
Total	11 032	100 %

Source INSEE

Evolution des entreprises de la profession



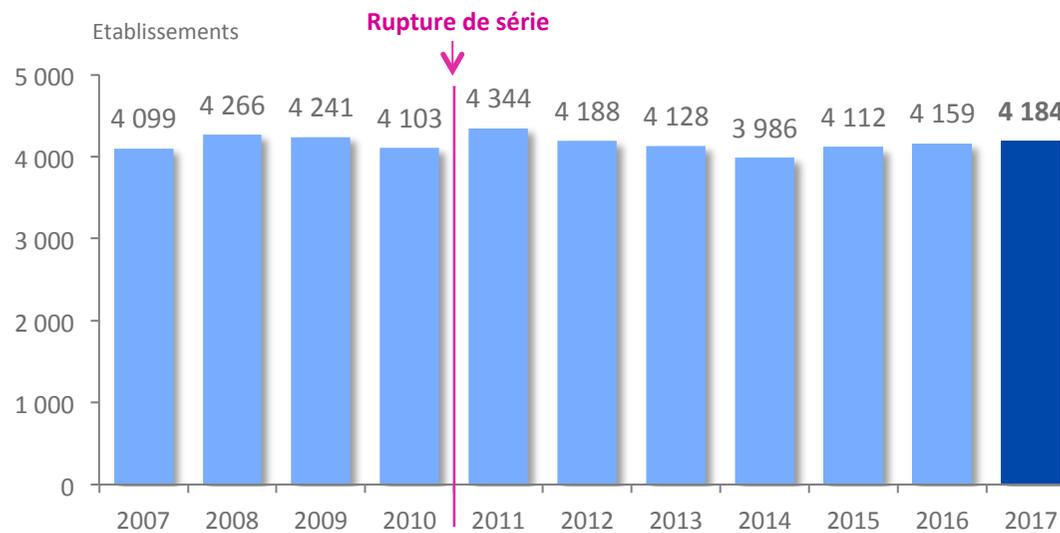
Source INSEE

I : Analyse globale

1. Dénombrement

Selon les séries statistiques de l'ACOSS, la profession compte près de 4 200 établissements en 2017, soit une très légère progression (+ 0,5 %) comparée à 2016.

Evolution des établissements de la profession

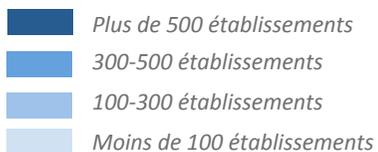
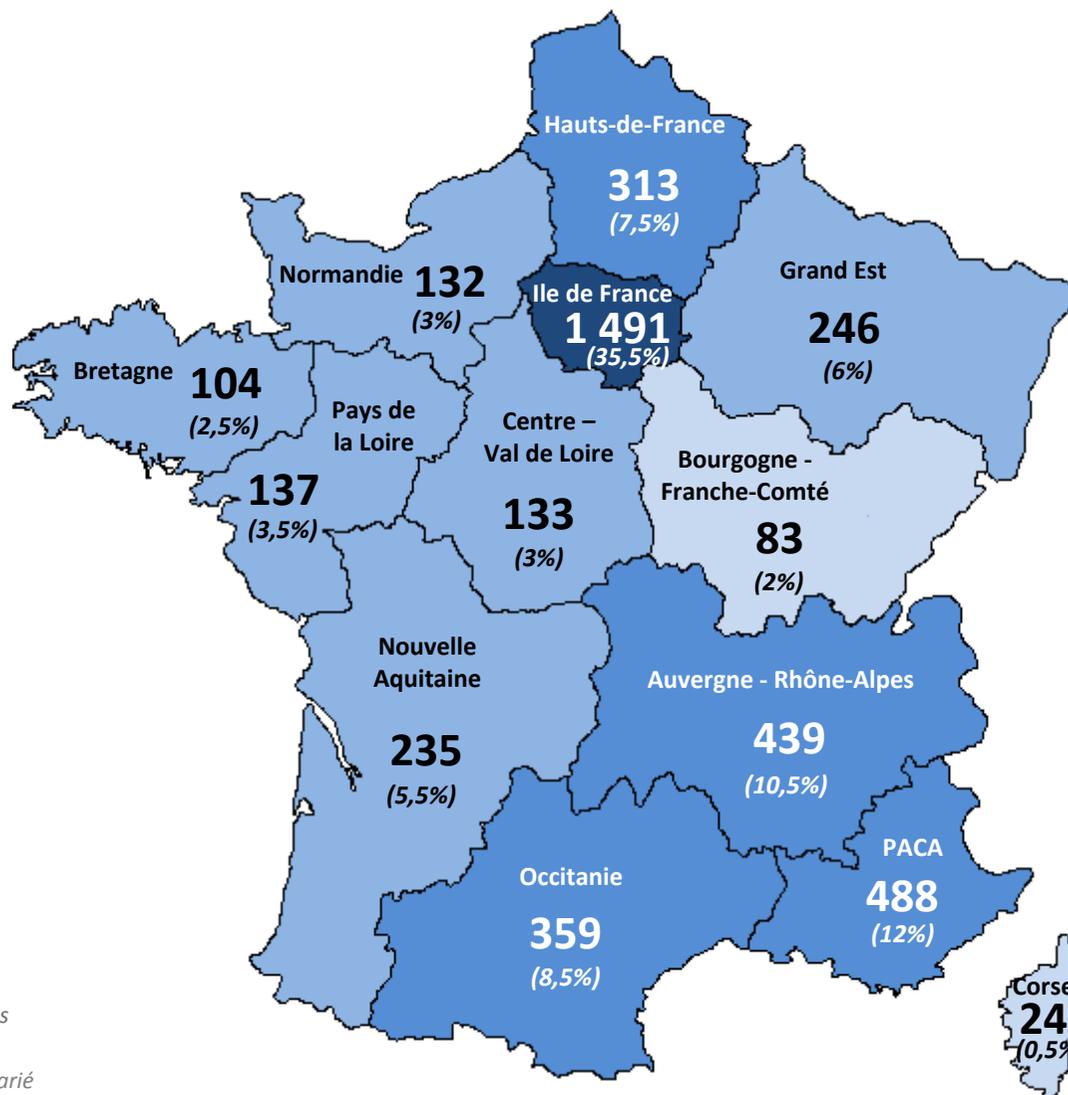


Source UNEDIC jusqu'en 2010 – ACOSS à partir de 2011

I : Analyse globale

1. Dénombrement

Répartition des 4 184 établissements* selon les régions



* parmi ceux employant au moins un salarié

Source ACOSS

I : Analyse globale

1. Dénombrement

Plus d'un tiers des établissements employant au moins un salarié sont implantés en Ile de France, alors que cette région réunit 19 % de la population.

Forte concentration également des établissements en PACA : cette région réunit 12 % des établissements alors qu'elle représente 8 % de la population française.

Comparaison de la répartition des 4 184 établissements* de la profession à celle de la population française

	Répartition des établissements de la profession	Répartition de la population française
Auvergne – Rhône-Alpes	10,5 %	12,5 %
Bourgogne – Franche-Comté	2 %	4,5 %
Bretagne	2,5 %	5 %
Centre - Val de Loire	3 %	4 %
Corse	0,5 %	0,5 %
Grand Est	6 %	8,5 %
Hauts-de-France	7,5 %	9 %
Ile de France	35,5 %	19 %
Normandie	3 %	5 %
Nouvelle Aquitaine	5,5 %	9 %
Occitanie	8,5 %	9 %
Pays-de-la-Loire	3,5 %	6 %
PACA	12 %	8 %
Ensemble	100 %	100 %

(source ACOSS)

(source INSEE)

* parmi ceux employant au moins un salarié

I : Analyse globale

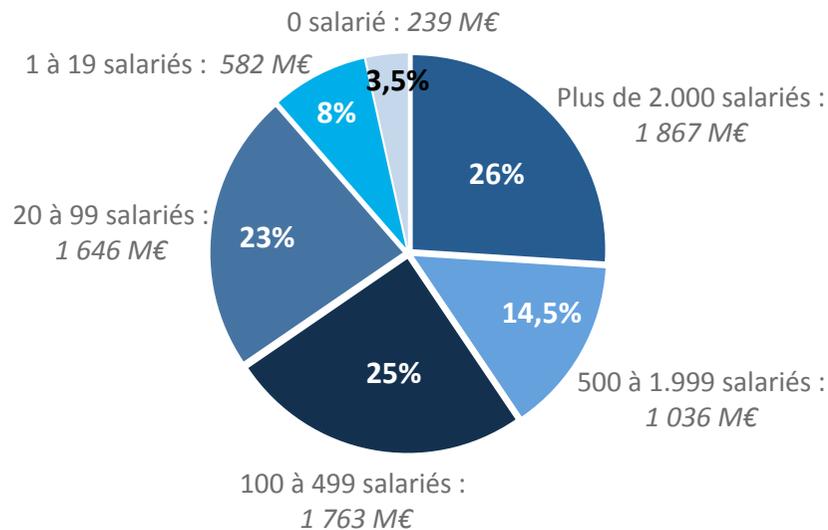
2. Chiffre d'affaires et concentration de la profession

En 2017, l'ensemble des 11 032 entreprises de la profession ont généré un chiffre d'affaires d'un peu plus de 7,1 milliards d'euros hors taxes. En ce qui concerne plus spécifiquement les entreprises employant au moins un salarié, le chiffre d'affaires s'établit à plus de 6,3 milliards d'euros hors taxes. Les structures de 20 salariés pèsent pour près de 90 % en termes de nombre d'entreprise, mais ne pèsent que pour 11,5 % en termes de chiffre d'affaires total. Les 38 plus grandes entreprises génèrent environ 40 % du chiffre d'affaires total.

La part de la sous-traitance a légèrement fléchi pour s'établir à 8,5 % en 2017.

7 133 millions d'euros

Chiffre d'affaires 2017 estimé pour l'ensemble
des entreprises de la profession



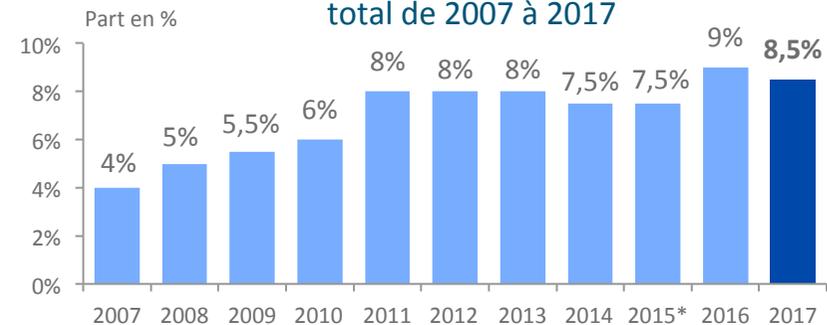
Source I+C

Concentration de la profession

Chiffre d'affaires cumulé	Nombre d'entreprises correspondant
1 867 M€ (27 %)	9 entreprises (< 0,1 %)
2 903 M€ (40,5 %)	38 entreprises (< 0,5 %)
4 666 M€ (65,5 %)	259 entreprises (2,5 %)
6 312 M€ (88,5 %)	1 129 entreprises (10,5 %)
7 133 M€ (100 %)	11 032 entreprises (100 %)

Source INSEE / I+C

Part de la sous-traitance dans le chiffre d'affaires total de 2007 à 2017



Source I+C

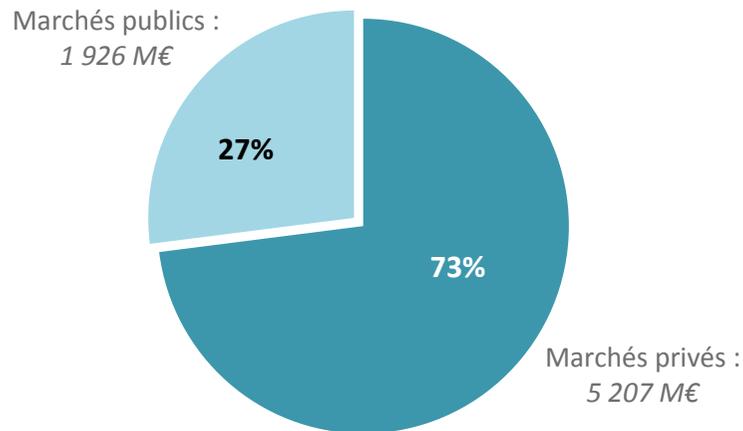
* Pour entreprises de plus 500 salariés : donnée reprise de l'année 2014

I : Analyse globale

3. Chiffre d'affaires selon la nature des marchés

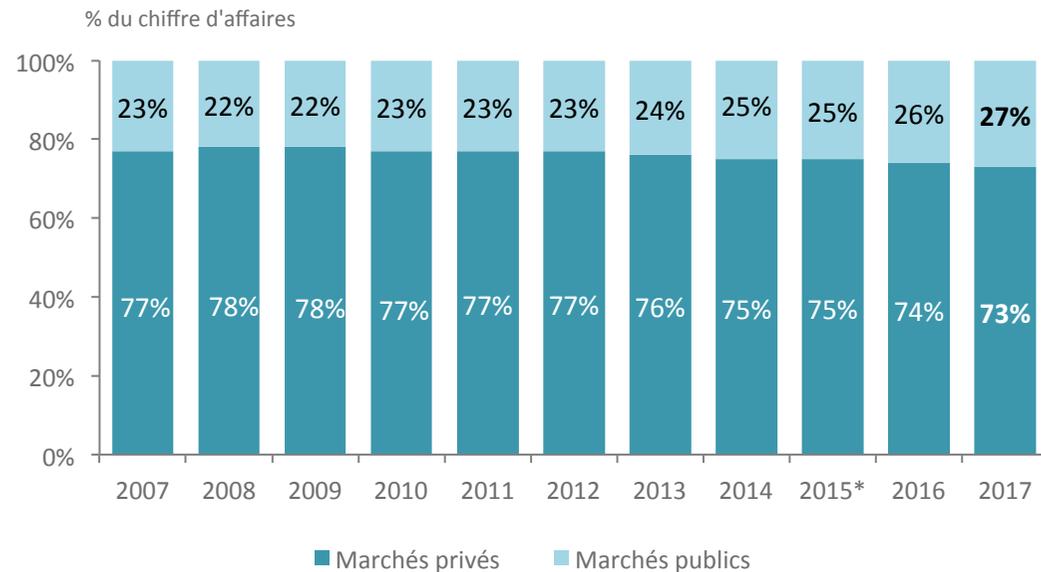
A long terme, le renforcement de la sécurité a été plus marqué sur les marchés publics que sur les marchés privés. En effet, si les marchés privés restent prédominants en 2017 (générant 73 % du chiffre d'affaires), les marchés publics totalisent désormais 27 % du montant total, contre 26 % en 2016, 25 % en 2014-2015 et 22 % en 2008-2009.

Répartition en 2017 du chiffre d'affaires selon la nature des marchés



Source I+C

Rappel des répartitions de 2007 à 2017



Source I+C

* Pour entreprises de plus 500 salariés : donnée reprise de l'année 2014

I : Analyse globale

4. Evolution du marché de la prévention-sécurité

En lien avec les vagues d'attentats qui ont frappé l'hexagone depuis début 2015, la sécurité s'est très nettement renforcée. Déjà en forte progression en 2015 et 2016, le chiffre d'affaires de la profession continue de s'accroître, à hauteur de + 7 % en 2017. L'ensemble des strates d'entreprises voient leur activité progresser entre 2016 et 2017. Les majors affichent désormais un taux de progression plus contenu que leurs consœurs de petite et moyenne tailles.

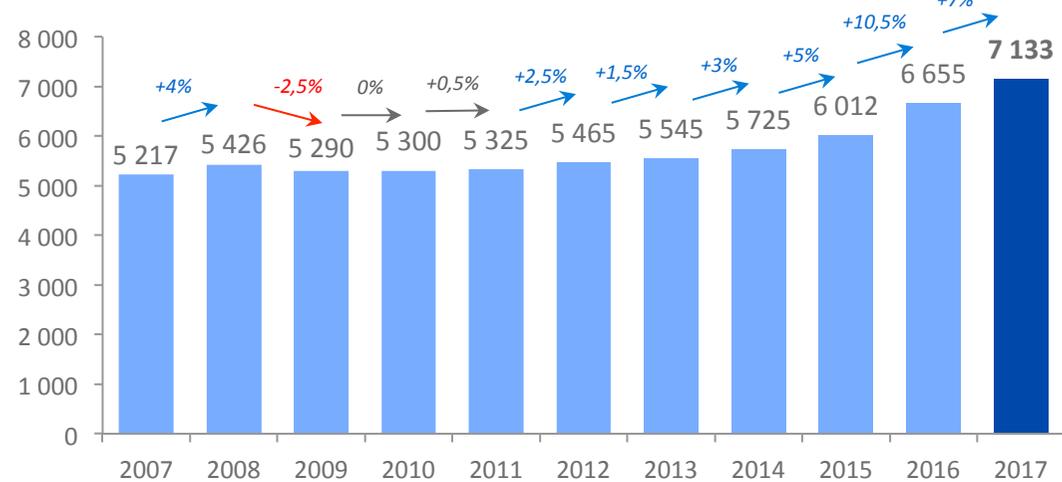
+ 37 %

Détail de l'évolution
du chiffre d'affaires 2017/2016

Strates d'effectifs salariés	Evolution 2017/2016
500 salariés et plus	+ 2 %
100 à 499 salariés	+ 12 %
20 à 99 salariés	+ 11,5 %
0 à 19 salariés	+ 9 %
Ensemble	+ 7 %

Source I+C

Evolution du chiffre d'affaires de la profession 2017/2007
Millions d'euros



Source I+C

Evolution moyenne annuelle

2017/2016	+ 7 %
2017/2007	+ 3 % par an

II : Analyse détaillée

1. Dénombrement selon les différentes activités

Comparativement aux années précédentes, les entreprises de la profession concernées par l'emploi salarié exercent encore deux activités distinctes en moyenne en 2017.

Les plus grandes structures restent plus diversifiées que leurs consœurs de petite et moyenne tailles : 3,2 activités en moyenne chacune contre 2,3 pour celles de 100 à 499 salariés et environ 2 pour celles de moins de 100 salariés.

Plus de huit entreprises sur dix effectuent une activité de surveillance en 2017.

En 2017, toujours 1 600 entreprises sont concernées par les interventions, soit 43 % des structures employant au moins un salarié. A nouveau un peu plus de 1 000 entreprises (29 %) font de la télésurveillance en 2017. Désormais, environ 700 entreprises proposent des installations de systèmes, soit une cinquantaine de moins qu'en 2016.

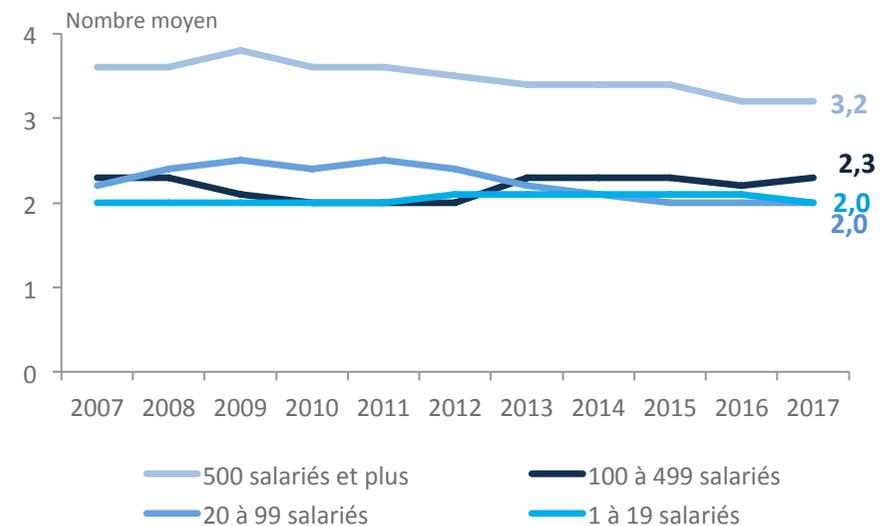
Les différentes activités des entreprises employant au moins un salarié

Activité	% d'entreprises	Nombre d'entreprises
Surveillance	84 %	3 100
Télésurveillance	29 %	1 050
Intervention	43 %	1 600
Protection rapprochée	3 %	150
Installation de systèmes	20 %	700
Formation	8 %	300
Transport de fonds	1,5 %	50
Sûreté aérienne et aéroportuaire	< 1 %	19
Autres*	11 %	400
Ensemble	200 %	-

Source I+C

* Gardiennage, sécurité incendie, location-gérance de systèmes de sécurité, maintenance, audit conseil en sécurité, ...

Nombre d'activités exercées en moyenne selon la taille des entreprises de 2007 à 2017



Source I+C

II : Analyse détaillée

2. Chiffre d'affaires selon les différentes activités

La surveillance génère 5,05 milliards d'euros en 2017, soit 73 % du chiffre d'affaires total.

La télésurveillance pèse pour 11,5 % du chiffre d'affaires profession.

Le chiffre d'affaires lié à la sûreté aérienne et aéroportuaire s'établit à 450 millions d'euros en 2017, soit 6,5 % du total profession.

L'intervention représente 4 % du chiffre d'affaires total 2017, soit un léger renforcement en un an (3,5 % en 2016).

L'ensemble des autres activités représentent 5 % du montant total.

Répartition du chiffre d'affaires des entreprises employant au moins un salarié

Activité	Chiffre d'affaires	Répartition en %
Surveillance	5 050 M€	73 %
Télésurveillance	810 M€	11,5 %
Intervention	260 M€	4 %
Protection rapprochée	20 M€	0,5 %
Installation de systèmes	130 M€	2 %
Formation	20 M€	0,5 %
Transport de fonds	10 M€	< 0,5 %
Sûreté aérienne et aéroportuaire	450 M€	6,5 %
Autres*	144 M€	2 %
Ensemble	6 894 M€	100 %

Source I+C

* Gardiennage, sécurité incendie, location-gérance de systèmes de sécurité, maintenance, audit conseil en sécurité, ...

II : Analyse détaillée

3. La surveillance et l'intervention

a. Dénombrement des entreprises intervenant en surveillance et intervention

La quasi-totalité des entreprises de la profession exercent une activité de surveillance ou d'intervention, et ce, quelle que soit leur taille.

Dénombrement des entreprises intervenant en surveillance-intervention et employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés	% d'entreprises	Nombre d'entreprises
100 salariés et plus	100 %	260
20 à 99 salariés	≈ 100 %	870
1 à 19 salariés	94 %	2 400
Ensemble	96 %	≈ 3 530

Source I+C

II : Analyse détaillée

3. La surveillance et l'intervention

b. Chiffre d'affaires de l'activité surveillance-intervention

En 2017, les activités surveillance et intervention génèrent plus de 5,3 milliards d'euros, ce qui correspond à un peu plus des trois-quarts du chiffre d'affaires de la profession (entreprises employant au moins un salarié).

Les entreprises de grande taille (500 salariés et plus) réalisent 40 % du chiffre d'affaires surveillance-intervention en 2017.

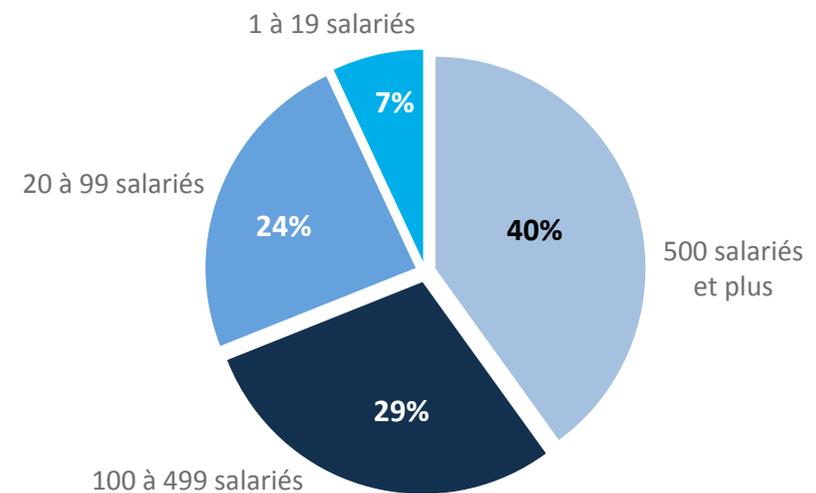
Les entreprises de 100 à 499 salariés sont à l'origine de 29 % du montant total.

Chiffre d'affaires surveillance-intervention
des entreprises employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés	Part dans le chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires
500 salariés et plus	73,5 %	2 134 M€
100 à 499 salariés	86 %	1 518 M€
20 à 99 salariés	77,5 %	1 273 M€
1 à 19 salariés	66 %	385 M€
Ensemble	77 %	5 310 M€

Source I+C

Répartition du chiffre d'affaires de l'activité
surveillance-intervention
(entreprises employant au moins un salarié)



Source I+C

II : Analyse détaillée

3. La surveillance et l'intervention

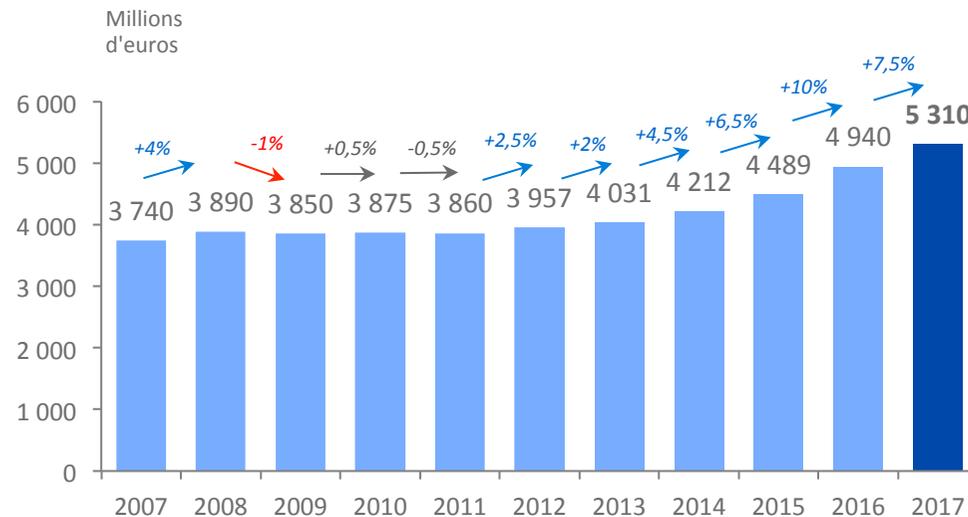
c. Evolution du chiffre d'affaires surveillance-intervention

Suite à deux années déjà très animées, le marché de la surveillance-intervention continue de progresser très sensiblement en 2017 et 2016 : + 7,5 %.

Au cours des dix dernières années, le chiffre d'affaires surveillance-intervention a progressé de 42 %, soit une croissance moyenne d'environ 3,5 % par an.

+ 42 %

Evolution du chiffre d'affaires surveillance-intervention
2017/2007



Source I+C

Evolution moyenne annuelle

2017/2016	+ 7,5 %
2017/2007	+ 3,5 % par an

II : Analyse détaillée

4. La télésurveillance

a. Dénombrement des entreprises intervenant en télésurveillance

Près de 1 100 entreprises employant au moins un salarié exercent une activité de télésurveillance en 2017. Plus de quatre entreprises de plus de 100 salariés sur dix et près de trois entreprises de plus petites tailles sur dix effectuent de la télésurveillance.

Dénombrement des entreprises intervenant en télésurveillance et employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés	% d'entreprises	Nombre d'entreprises
100 salariés et plus	41 %	110
20 à 99 salariés	28 %	240
1 à 19 salariés	28 %	720
Ensemble	29 %	≈ 1 070

Source I+C

II : Analyse détaillée

4. La télésurveillance

b. Chiffre d'affaires de l'activité télésurveillance

L'activité de télésurveillance génère 11,5 % du chiffre d'affaires total des entreprises d'un salarié et plus en 2017, soit 810 millions d'euros.

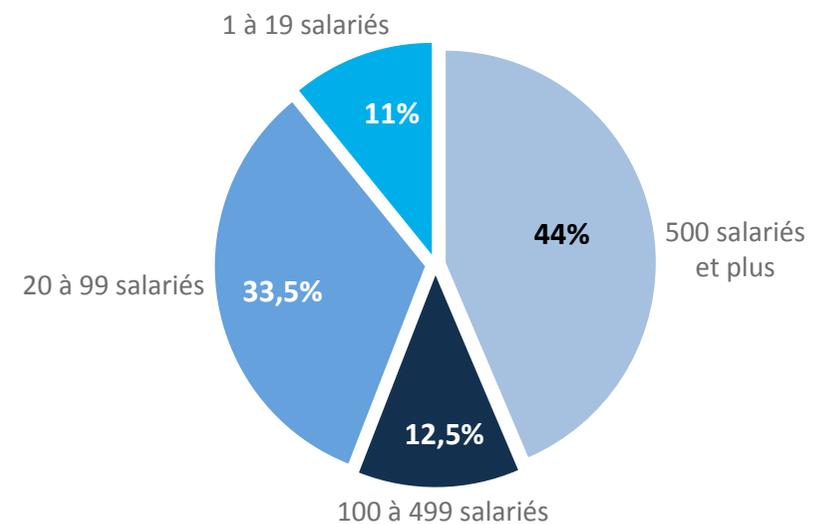
La part de la télésurveillance en termes de chiffre d'affaires est plus importante au sein des plus petites structures : 16 % pour les entreprises de moins de 100 salariés, contre 6 % pour celles de taille intermédiaire et 12 % pour les majors.

Chiffre d'affaires télésurveillance des entreprises employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés	Part dans le chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires
500 salariés et plus	12 %	353 M€
100 à 499 salariés	6 %	102 M€
20 à 99 salariés	16 %	264 M€
1 à 19 salariés	16 %	91 M€
Ensemble	11,5 %	810 M€

Source I+C

Répartition du chiffre d'affaires de l'activité télésurveillance (entreprises employant au moins un salarié)



Source I+C

II : Analyse détaillée

4. La télésurveillance

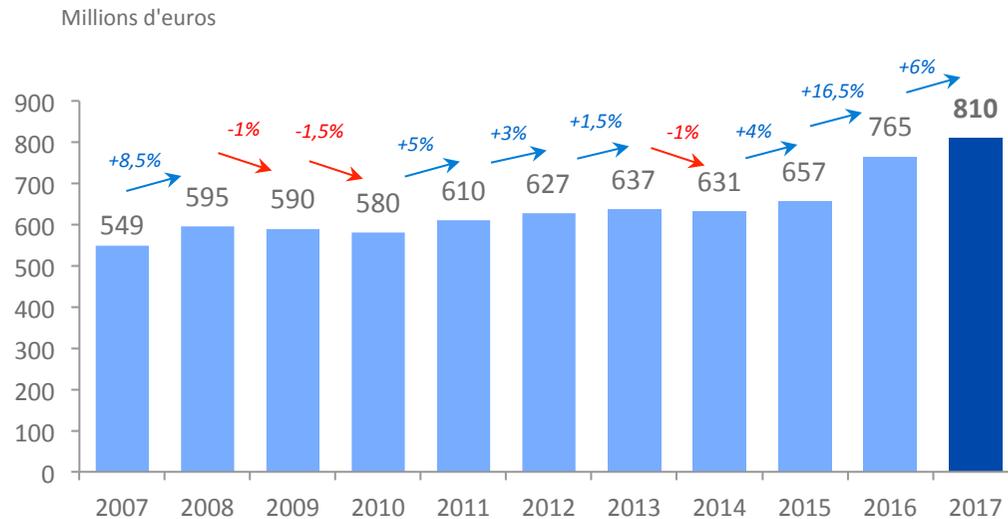
c. Evolution du chiffre d'affaires télésurveillance

Après avoir bondi en 2016, le chiffre d'affaires de la télésurveillance continue de se renforcer en 2017, à hauteur de + 6 % à un an d'intervalle.

Sur longue période (2017-2007), le chiffre d'affaires télésurveillance a progressé de 47,5 %, soit 4 % par an en moyenne.

+ 47,5 %

Evolution du chiffre d'affaires télésurveillance 2017/2007



Source I+C

Evolution moyenne annuelle

2017/2016	+ 6 %
2017/2007	+ 4 % par an

II : Analyse détaillée

5. La sûreté aérienne et aéroportuaire

L'activité de sûreté aérienne et aéroportuaire a progressé de 3,5 % entre 2017 et 2016.

19 entreprises
450 millions d'euros de
chiffre d'affaires en 2017

Ce qui correspond à **6,5 %**
du chiffre d'affaires total

Source I+C

+ 3,5 %

Evolution du chiffre d'affaires sûreté aérienne et
aéroportuaire 2017/2016

Source I+C

II : Analyse détaillée

6. Les autres activités de prévention-sécurité*

a. Dénombrement des entreprises intervenant sur les autres activités

Un peu plus de quatre entreprises (employant au moins un salarié) de la profession sur dix réalisent des activités annexes à la surveillance-intervention, à la télésurveillance et à la sûreté aérienne et aéroportuaire.

Dénombrement des entreprises intervenant sur les autres activités et employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés	% d'entreprises	Nombre d'entreprises
100 salariés et plus	36 %	90
20 à 99 salariés	29 %	250
1 à 19 salariés	49 %	1 250
Ensemble	43 %	≈ 1 590

Source I+C

* Installation de systèmes, activité de formation, transports de fonds, protection rapprochée,...

II : Analyse détaillée

6. Les autres activités de prévention-sécurité*

b. Chiffre d'affaires des autres activités de prévention-sécurité

Les autres activités de prévention-sécurité (installation de systèmes, activité de formation, transports de fonds, protection rapprochée) génèrent 324 millions d'euros en 2017, soit 5 % du montant total du chiffre d'affaires des entreprises employant au moins un salarié.

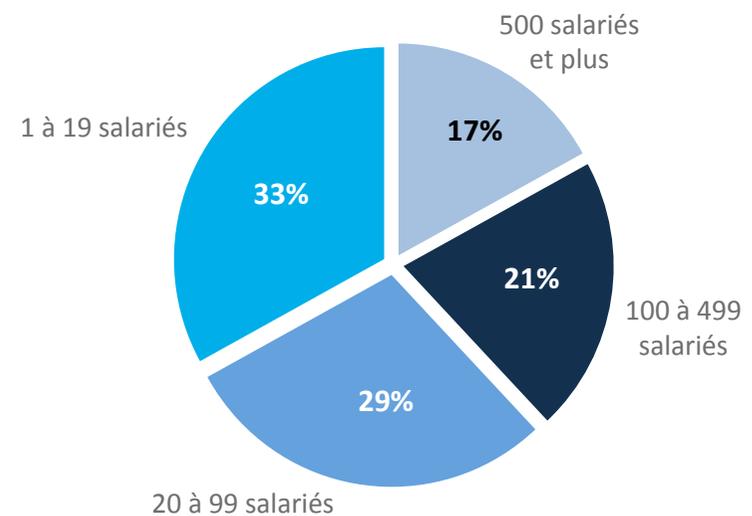
La part de ces autres activités apparaît très différenciée selon les tailles d'entreprises, passant seulement de 2 % pour les plus grandes entités à 18 % pour leurs consœurs de petite taille.

Chiffre d'affaires des autres activités
des entreprises employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés	Part dans le chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires
500 salariés et plus	2 %	55 M€
100 à 499 salariés	4 %	69 M€
20 à 99 salariés	5,5 %	95 M€
1 à 19 salariés	18 %	105 M€
Ensemble	5 %	324 M€

Source I+C

Répartition du chiffre d'affaires
des autres activités de prévention-sécurité
(entreprises employant au moins un salarié)



Source I+C

* Installation de systèmes, activité de formation, transports de fonds, protection rapprochée,...

II : Analyse détaillée

6. Les autres activités de prévention-sécurité*

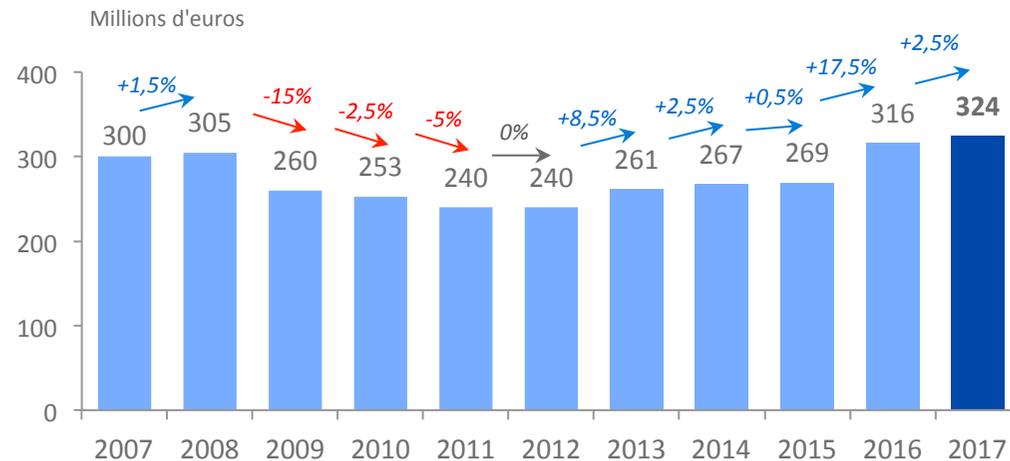
c. Evolution du chiffre d'affaires des autres activités de prévention-sécurité

La croissance record du chiffre d'affaires résultant des autres activités de prévention-sécurité enregistrée en 2016, apparaît plus contenue en 2017 : + 2,5 % à un an d'intervalle.

En dix ans, le chiffre d'affaires des autres activités a progressé de 8 %, soit une évolution de + 0,5 % en moyenne annuelle.

+ 8 %

Evolution du chiffre d'affaires des autres activités de prévention-sécurité 2017/2007



Evolution moyenne annuelle

2017/2016	+ 2,5 %
2017/2007	+ 0,5 % par an

Source I+C

* Installation de systèmes, activité de formation, transports de fonds, protection rapprochée,...

III : Equipements appareils nouvelles technologies

Taux d'équipement des entreprises en appareils de nouvelles technologies
(en % d'entreprises équipées)

appareils	1 à 19 salariés	20 à 99 salariés	100 à 499 salariés	500 salariés et plus	Les grandes tendances
Main courante électronique	17 %	40 %	77 %	90 %	↗
E-robot	-	3 %	3 %	-	=
Gyroporteur	-	3 %	6 %	10 %	=
drone	-	3 %	-	-	=
Rondes par vidéo-surveillance	10 %	15 %	14 %	33 %	=
RX et/ou portiques (hors aéro)	5 %	5 %	9 %	25 %	↗

Source I+C

Nombre moyen d'appareils par entreprise concernée

Appareils	1 à 19 salariés	20 à 99 salariés	100 à 499 salariés	500 salariés et plus
Main courante électronique	4	5	9	260

Source I+C

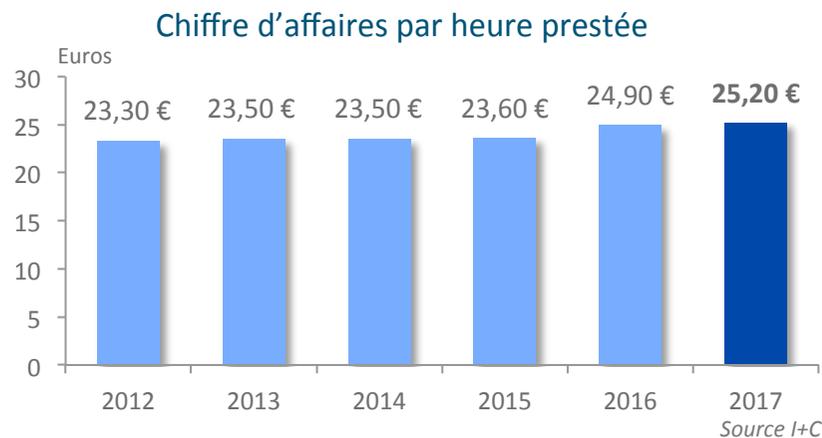
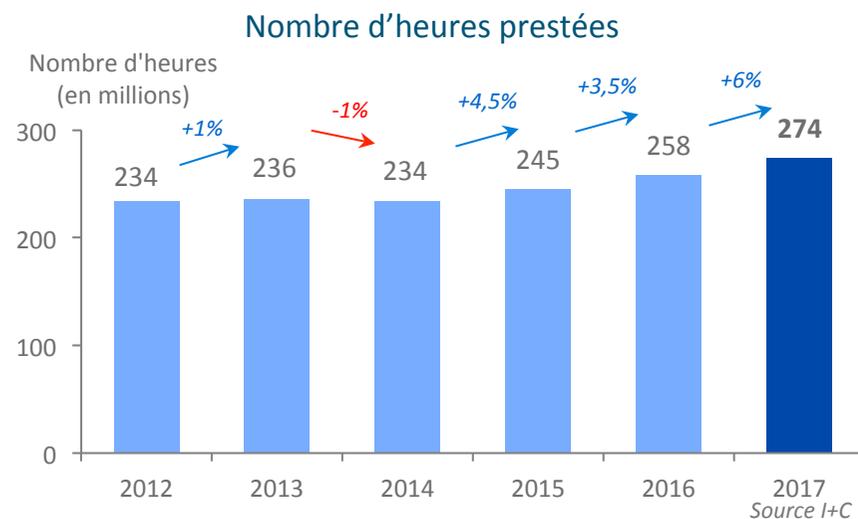
Partie 2 : Données sociales

I : Les effectifs salariés

1. Heures prestées

Sur l'ensemble de l'année 2017, les entreprises de la branche sécurité-prévention ont totalisé 274 millions d'heures de travail, soit une croissance de 6 % comparé à 2016.

Rapporté au chiffre d'affaires toutes activités confondues, le tarif moyen de l'heure prestée s'établit à 25,20 € en 2017.



Strates d'effectifs salariés	Heures prestées (en millions)
500 salariés et plus	105,5
100 à 499 salariés	73,5
20 à 99 salariés	71,5
1 à 19 salariés	23,5
Ensemble	274

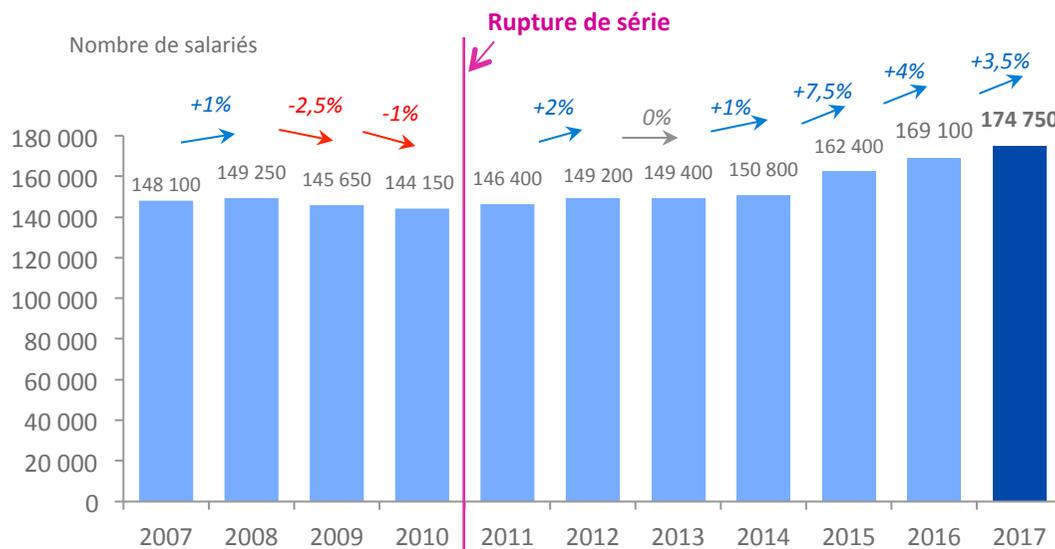
Source I+C

I : Les effectifs salariés

2. Les effectifs salariés en 2017 et évolution récente

La hausse constante du nombre de salariés des entreprises de la profession définie par le code NAF 8010 Z enregistrée depuis 2015 se poursuit jusqu'en 2017. A un an d'intervalle, les effectifs salariés ont augmenté de 3,5 % pour atteindre 174 750 salariés en 2017. Les 38 plus grandes entités réunissent une part très importante (46,5 %) des salariés présents en fin d'année 2017 et un quart des effectifs travaillent au sein d'une entreprise de taille intermédiaire (100 à 499 salariés).

Evolution des effectifs salariés



Source UNEDIC jusqu'en 2010, ACOSS à partir de 2011

Effectifs salariés au 31 décembre 2017

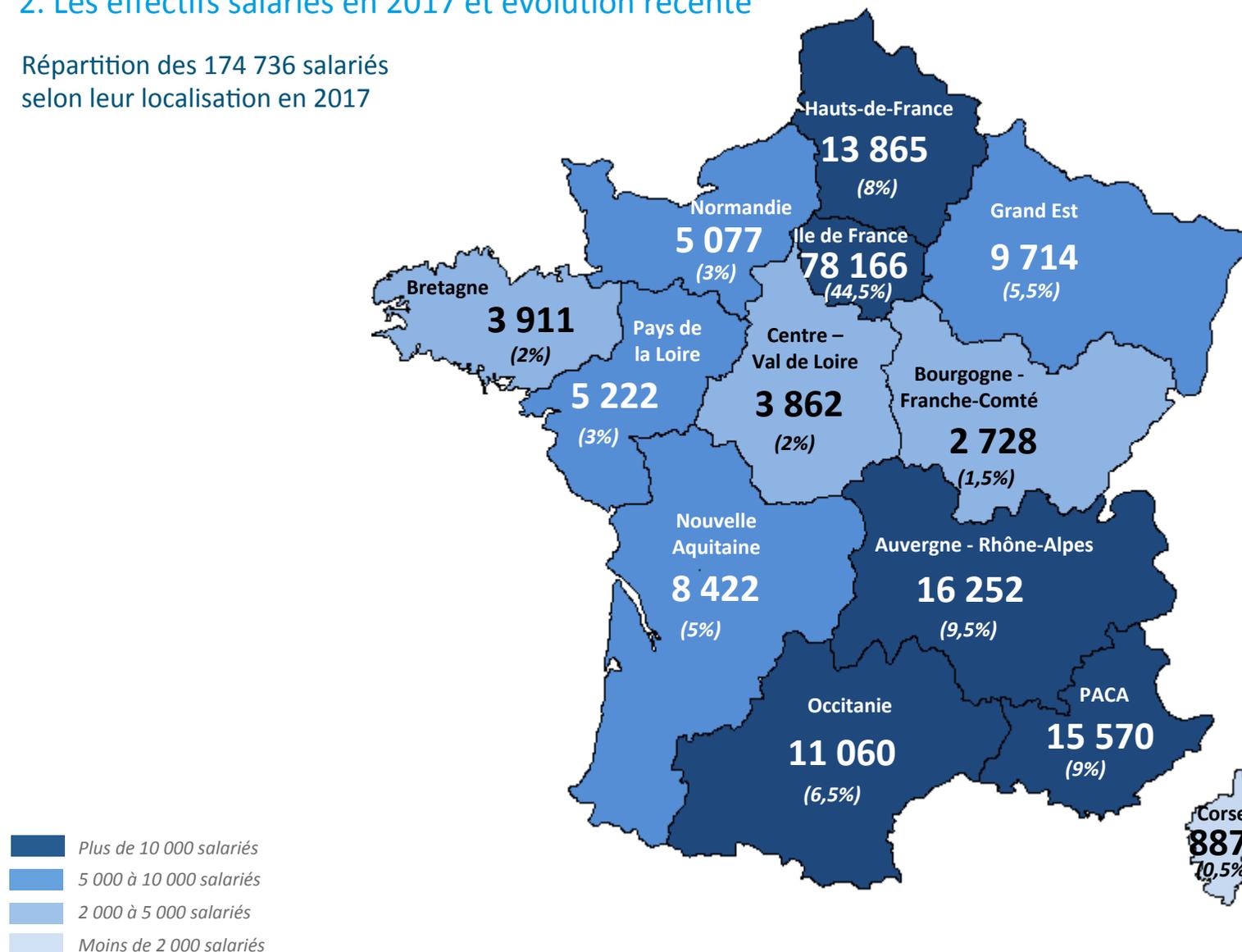
Strates d'effectifs salariés	Effectifs salariés 2017	Répartition 2017 en %
500 salariés et plus	80 900	46,5 %
100 à 499 salariés	43 200	24,5 %
20 à 99 salariés	35 950	20,5 %
1 à 19 salariés	14 700	8,5 %
Ensemble	174 750	100 %

Source ACOSS – I+C

I : Les effectifs salariés

2. Les effectifs salariés en 2017 et évolution récente

Répartition des 174 736 salariés
selon leur localisation en 2017



Source ACOSS

I : Les effectifs salariés

2. Les effectifs salariés en 2017 et évolution récente

A elle seule, l'Ile de France pèse pour 44,5 % des effectifs de la branche. Alors que le nombre moyen de salariés pour 100 000 habitants s'établit à 269 sur l'ensemble du territoire, ce ratio atteint 638 dans cette région.

Le quart sud-est de l'hexagone concentre un nombre important de salariés de prévention-sécurité, avec une densité particulièrement forte en PACA.

Taille moyenne des établissements
selon les régions et densité des régions

	Nombre moyen de salariés par établissement	Nombre de salariés pour 100 000 habitants
Auvergne – Rhône-Alpes	37	202
Bourgogne – Franche-Comté	33	97
Bretagne	38	117
Centre - Val de Loire	29	150
Corse	37	263
Grand Est	39	175
Hauts-de-France	44	230
Ile de France	52	638
Normandie	38	152
Nouvelle Aquitaine	36	140
Occitanie	31	187
Pays-de-la-Loire	38	138
PACA	32	307
Ensemble	42	269

(source ACOSS / INSEE)

I : Les effectifs salariés

3. Les mouvements de personnel en 2017

a. Les embauches et les départs

164 800 salariés

Soit 94,5 % des salariés présents au 31/12/2017

Nombre d'embauches en 2017

159 150 salariés

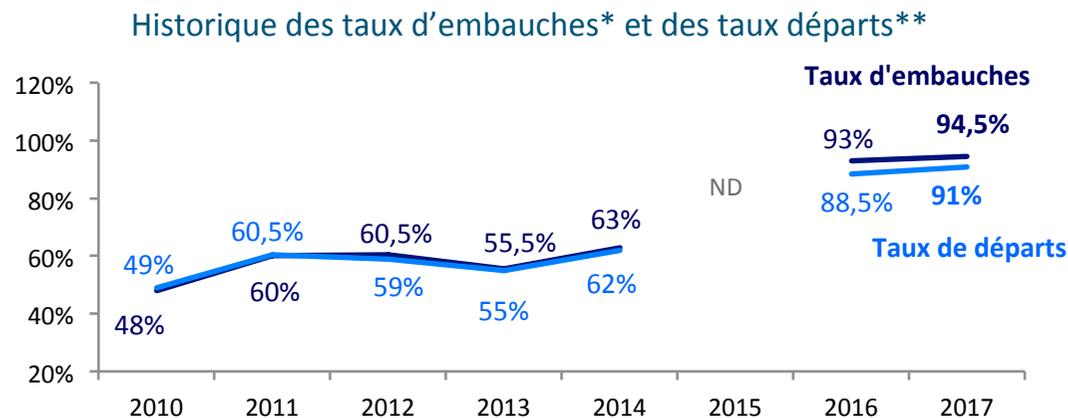
Soit 91 % des salariés présents au 31/12/2017

Nombre de départs en 2017

+ 5 650

Soit une hausse de 3,5 % par rapport à 2016

Solde embauches-départs en 2017



Source I+C

* Nombre d'embauches de l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre

** Nombre de départs de l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre

I : Les effectifs salariés

3. Les mouvements de personnel en 2017

a. Les embauches et les départs

Sur l'ensemble de l'année 2017, 164 800 embauches ont été enregistrées dans les entreprises de la profession, soit un taux d'embauche de 94,5 %. Ces mouvements de personnel sont désormais nettement plus importants au sein des plus grandes structures.

Les embauches en 2017

Strates d'effectifs salariés	Nombre d'embauches	Taux d'embauche*
500 salariés et plus	97 100	120 %
100 à 499 salariés	26 800	62 %
20 à 99 salariés	35 600	99 %
1 à 19 salariés	5 300	36 %
Ensemble	164 800	94,5 %

Source I+C

* Nombre d'embauches de l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre 2017

I : Les effectifs salariés

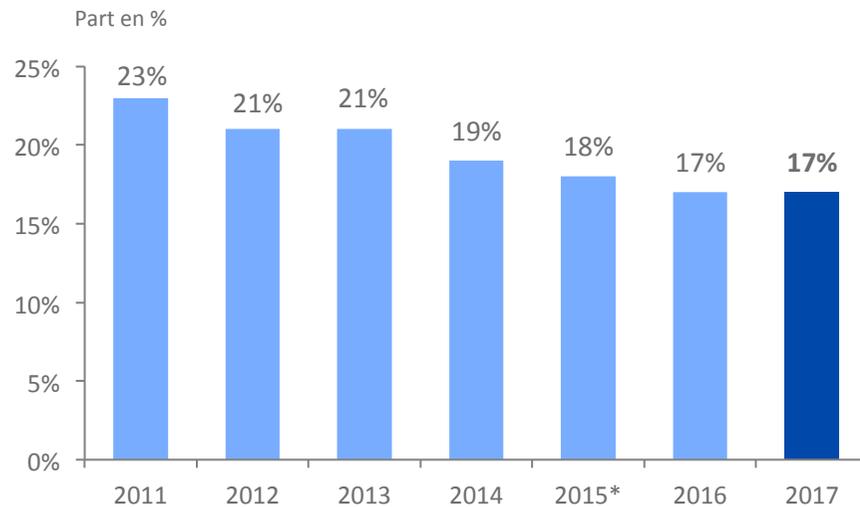
3. Les mouvements de personnel en 2017

a. Les embauches et les départs

Les salariés de moins de 26 ans sont surreprésentés en termes d'embauches : ils totalisent 17 % des embauches réalisées en 2017 alors que ces jeunes salariés ne pèsent que 8,5 % des effectifs présents en fin d'année.

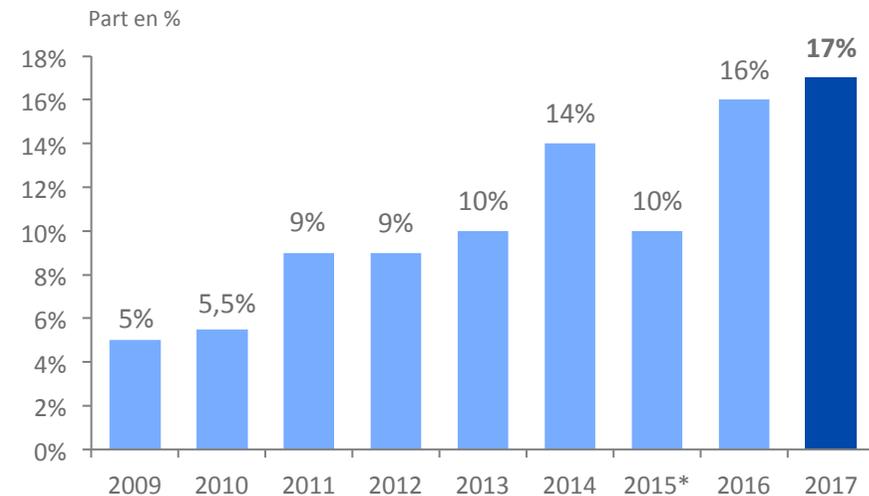
A contrario, le taux d'embauche des seniors apparaît restreint puisque les salariés âgés de 50 ans représentent 22,5 % des salariés présents au 31 décembre 2017, mais seulement 17 % des embauches de l'année.

Part des salariés âgés de moins de 26 ans
parmi les embauches



Source I+C

Part des salariés âgés de 50 ans et plus
parmi les embauches



Source I+C

* Donnée basée sur l'échantillon répondant

I : Les effectifs salariés

3. Les mouvements de personnel en 2017

a. Les embauches et les départs

Corrélativement aux embauches, les taux de départs sont également très élevés au sein des entreprises de la profession. Sur l'ensemble de l'année 2017, 159 150 départs ont été enregistrés.

Les départs en 2017

Strates d'effectifs salariés	Nombre de départs	Taux de départ*
500 salariés et plus	94 700	117 %
100 à 499 salariés	24 200	56 %
20 à 99 salariés	33 850	94 %
1 à 19 salariés	6 400	43,5 %
Ensemble	159 150	91 %

Source I+C

* Nombre de départs de l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre 2017

I : Les effectifs salariés

3. Les mouvements de personnel en 2017

a. Les embauches et les départs

En 2017, la profession a enregistré 5 650 créations nettes d'emplois.

Cette augmentation du nombre de salariés se retrouve sur les entreprises employant 20 salariés et plus. En revanche, la plus petite strate a connu une réduction du nombre de salariés entre 2016 et 2017.

Le solde embauches – départs + modification structurelle

Strates d'effectifs salariés	Solde
500 salariés et plus	+ 2 400
100 à 499 salariés	+ 2 600
20 à 99 salariés	+ 1 750
1 à 19 salariés	- 1 100
Ensemble	+ 5 650

Source I+C

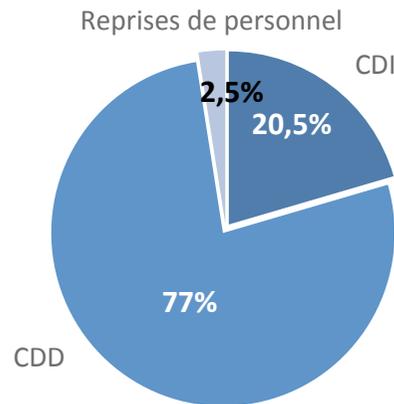
I : Les effectifs salariés

4. Nature des embauches et motifs de départs en 2017

a. Nature des embauches

Plus des trois-quarts des contrats signés en 2017 correspondent à un CDD.

Répartition des effectifs salariés selon le type des contrats



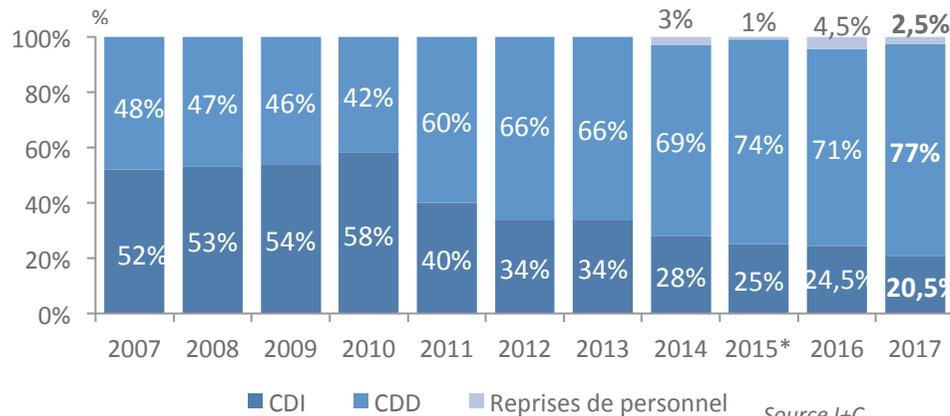
Source I+C

Détail par taille d'entreprises

Strates d'effectifs salariés	CDI	CDD	Reprises de personnel	Ens.
500 salariés et plus	11,5 %	86,5%	2 %	100 %
100 à 499 salariés	30 %	67 %	3 %	100 %
20 à 99 salariés	33 %	63 %	4 %	100 %
1 à 19 salariés	48 %	52 %	-	100 %

Source I+C

Rappel des répartitions de 2007 à 2017



Source I+C

* Uniquement pour les entreprises de moins de 500 salariés

I : Les effectifs salariés

4. Nature des embauches et motifs de départs en 2017

b. Motifs de départs

En liaison avec les embauches, 73 % des départs enregistrés en 2017 sont dus à des fins de CDD.

Rappel des répartitions selon le motif de 2007 à 2017

Motifs de départ	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015*	2016	2017
Démissions	15 %	18 %	15 %	16 %	10 %	9 %	11 %	7 %	7 %	6 %	6,5 %
Fins de CDD	49 %	41 %	40 %	41 %	59 %	63 %	61 %	66 %	74 %	73 %	73 %
Licenciements pour motifs personnels	12 %	17 %	13 %	15 %	10,5%	8 %	7 %	6 %	5 %	5 %	5 %
Pendant ou à l'issue de la période d'essai	14 %	12 %	13 %	15 %	10 %	9 %	9 %	8 %	7 %	7,5 %	7 %
Ruptures conventionnelles	-	-	2 %	2,5 %	1,5 %	2 %	2 %	2 %	2 %	2,5 %	2,5 %
Transferts suite à l'application de l'accord de reprise du personnel	10 %	12 %	17 %	10,5 %	9 %	7 %	8 %	6 %	4 %	3,5 %	3,5 %
Autres**	-	-	-	-	-	-	-	1 %	< 1 %	1,5 %	1,5 %
Non identifiés	-	-	-	-	-	2 %	2 %	4 %	1 %	1 %	1 %
Ensemble	100%										

* Uniquement pour les entreprises de moins de 500 salariés

Source I+C

** Départs en retraite ou préretraite, licenciements économiques, ...

Age moyen de la retraite

2014	2015	2016	2017
62 ans	62,5 ans	63 ans	62,5 ans

I : Les effectifs salariés

5. Les transformations de CDD en CDI

En 2017, le taux de transformations de CDD en CDI s'établit globalement à 3,5 %, soit un taux en légère progression comparé à 2016. Ce ratio apparaît plus élevé au sein des plus grandes entités : 4,5 % contre 3 % dans les strates intermédiaires et 2,5 % pour les plus petites entreprises.

Les transformations en 2017

Strates d'effectifs salariés	Transformations	Taux de transformation*
500 salariés et plus	3 650	4,5 %
100 à 499 salariés	1 300	3 %
20 à 99 salariés	1 100	3 %
1 à 19 salariés	350	2,5 %
Ensemble	6 400	3,5 %

* Nombre de transformations de CDD en CDI de l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre 2017

Source I+C

Nombre de CDI embauchés qui
avaient effectué précédemment
un CDD en 2017 :

6 000

Soit 3,5 % des salariés présents
au 31 décembre 2017
(Rappel 2016 : 3 %)

Rappel des transformations de 2007 à 2017

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Taux	3 %	2%	1,5 %	1,5 %	1,5 %	2,5 %	3 %	3 %	ND	3 %	3,5 %

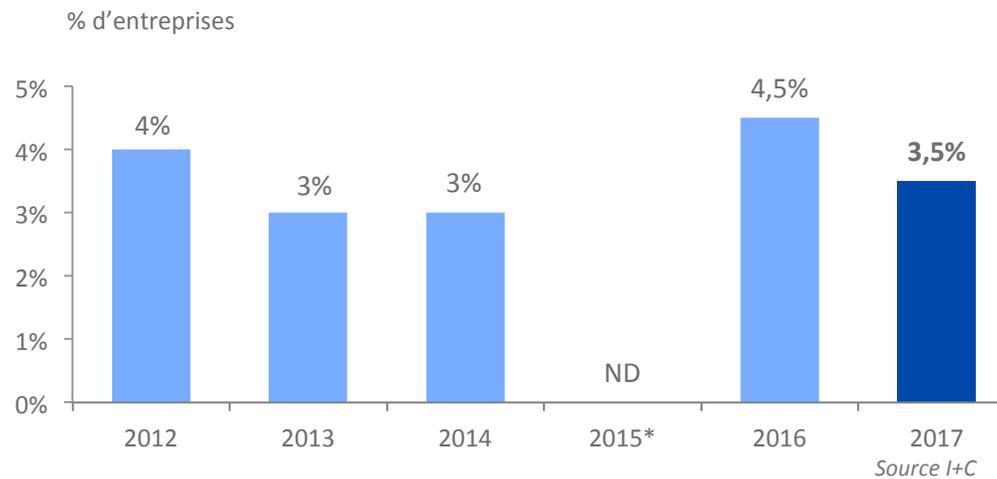
I : Les effectifs salariés

6. Le recours à l'intérim

Au cours de l'année 2017, 3,5 % de l'ensemble des entreprises ont eu recours à l'intérim.

Si plus de la moitié des majors ont eu recours à l'intérim, ce ratio est nettement plus limité dans les autres strates de tailles compris entre 2 % au sein des plus petites structures et 7 % au sein des entreprises de taille intermédiaire.

Pourcentage d'entreprises ayant recours à l'intérim



Strates d'effectifs salariés	% d'entreprises
500 salariés et plus	56 %
100 à 499 salariés	7 %
20 à 99 salariés	5 %
1 à 19 salariés	2 %

Source I+C



Taux de participation trop faible pour estimer le nombre d'heures d'intérim en 2017

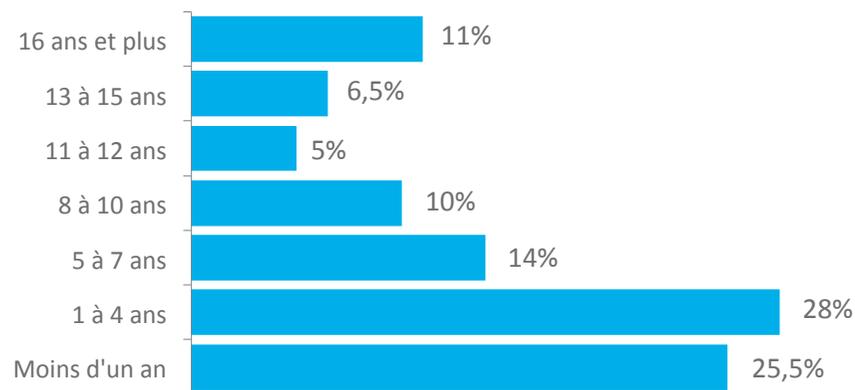
* NB : Conséquence de la très faible participation des entreprises de plus de 500 salariés signalée en début de rapport : le pourcentage d'entreprises ayant eu recours à l'intérim en 2015 sur cette strate ne peut pas être estimé.

II : La structure des effectifs salariés au 31.12.17

1. Selon l'ancienneté

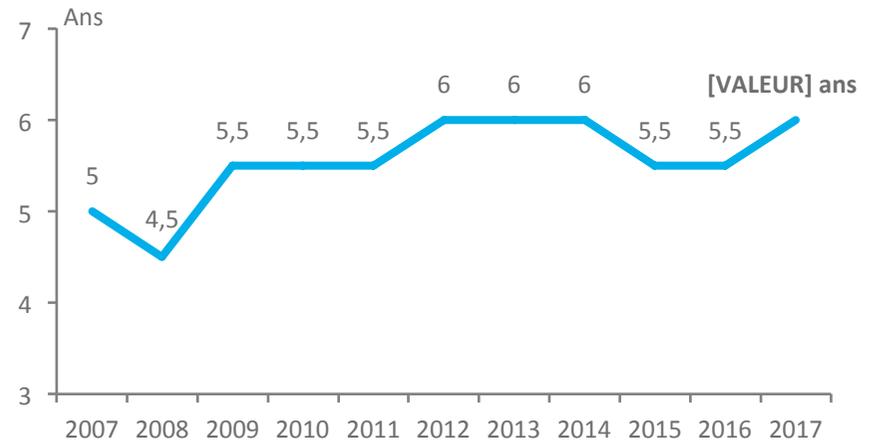
L'ancienneté moyenne (au sein de la même entreprise) s'est quelque peu raffermie et avoisine 6 ans en 2017. Cet indicateur est plus élevé au sein des plus grandes structures (7 ans en moyenne dans les entreprises de 500 salariés et plus). Plus de la moitié des salariés (53,5 % précisément) ont moins de cinq ans d'ancienneté.

Répartition des effectifs salariés selon leur ancienneté



Source I+C

Evolution de l'ancienneté moyenne



Source I+C

Détail de l'ancienneté moyenne selon la taille des entreprises en 2017

500 salariés et plus	7 ans
100 à 499 salariés	5,5 ans
20 à 99 salariés	3,5 ans
1 à 19 salariés	5,5 ans
Ensemble	6 ans

Source I+C

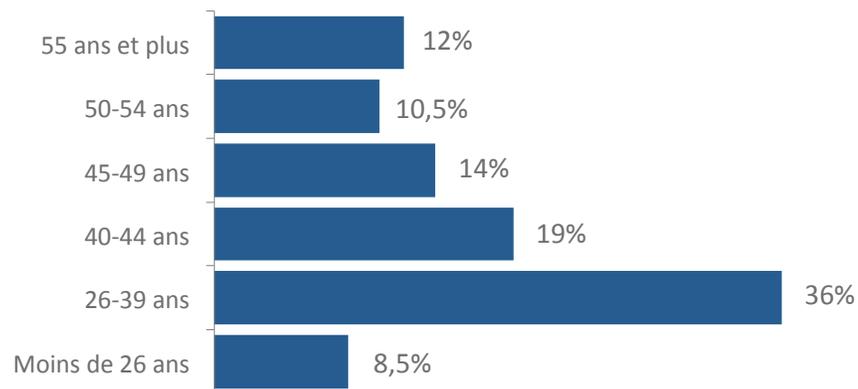
II : La structure des effectifs salariés au 31.12.17

2. Selon l'âge des salariés

L'âge moyen des salariés se renforce et atteint 40,5 ans en 2017, soit un an de plus qu'en 2015-2016 et 4 ans de plus à dix ans d'intervalle.

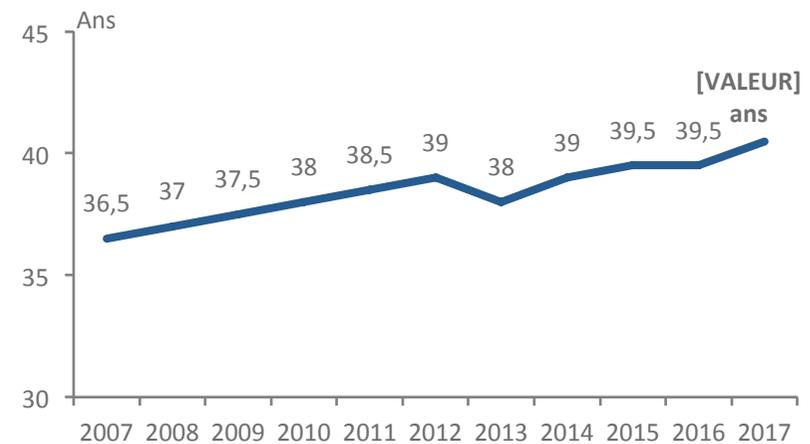
Les salariés employés au sein des entreprises de taille intermédiaire s'avèrent en moyenne plus jeunes que ceux travaillant au sein des autres structures.

Répartition des effectifs salariés selon leur âge



Source I+C

Evolution de l'âge moyen



Source I+C

Détail de l'âge moyen selon la taille des entreprises en 2017

500 salariés et plus	41,5 ans
100 à 499 salariés	40,5 ans
20 à 99 salariés	38 ans
1 à 19 salariés	41 ans
Ensemble	40,5 ans

Source I+C

II : La structure des effectifs salariés au 31.12.17

3. Selon le sexe des salariés

Les effectifs masculins demeurent très majoritaires au sein des entreprises de la branche. Les hommes représentent en effet 86,5 % des salariés présents au 31 décembre 2017.

Le taux de féminisation apparaît plus limité au sein des entreprises de taille intermédiaire.

Répartition des effectifs salariés
selon leur sexe



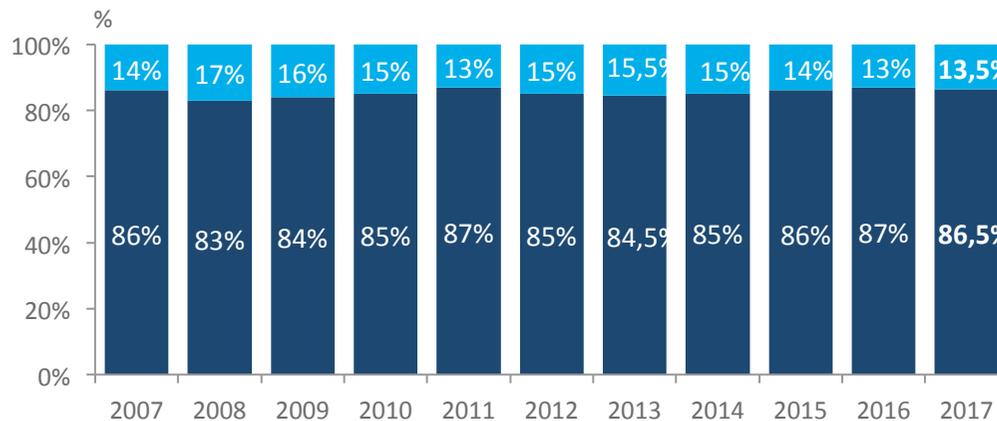
Source I+C

Détail par taille d'entreprises

Strates d'effectifs salariés	Hommes	Femmes	Ensemble
500 salariés et plus	83 %	17 %	100 %
100 à 499 salariés	90 %	10 %	100 %
20 à 99 salariés	91 %	9 %	100 %
1 à 19 salariés	86 %	14 %	100 %
Ensemble	86,5 %	13,5 %	100 %

Source I+C

Rappel des répartitions de 2007 à 2017



■ Hommes ■ Femmes

Source I+C

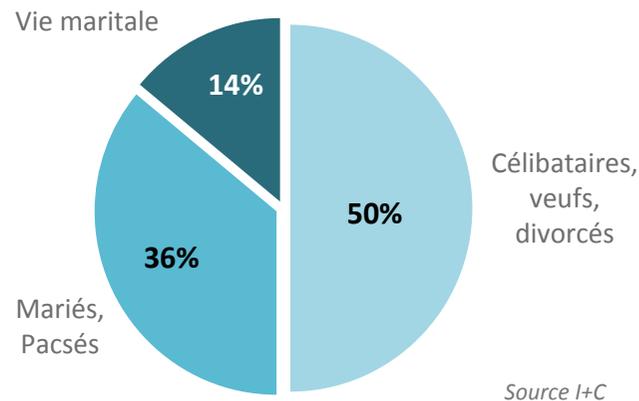
II : La structure des effectifs salariés au 31.12.17

4. Selon la situation familiale des salariés

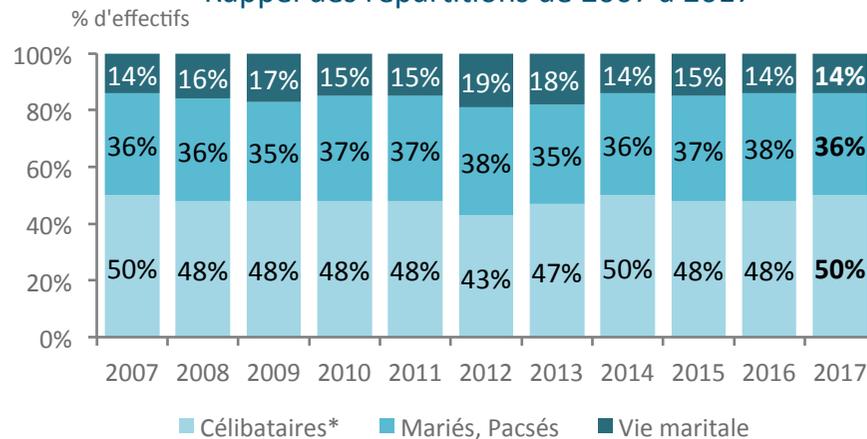
La répartition des salariés selon leur situation familiale évolue légèrement en 2017.

Les salariés vivant seuls (célibataires, veufs, divorcés), représentent désormais la moitié des effectifs totaux. Ce taux s'avère franchement plus élevé au sein des plus grandes structures.

Répartition des effectifs salariés
selon leur situation familiale



Rappel des répartitions de 2007 à 2017



* Célibataires, veufs, divorcés

Détail par taille d'entreprises

Strates d'effectifs salariés	Célibataires*	Mariés Pacsés	Maritale	Ensemble
500 salariés et plus	62 %	30 %	8 %	100 %
100 à 499 salariés	44 %	42 %	14 %	100 %
20 à 99 salariés	38 %	39 %	23 %	100 %
1 à 19 salariés	28 %	50 %	22 %	100 %
Ensemble	50 %	36 %	14 %	100 %

Source I+C

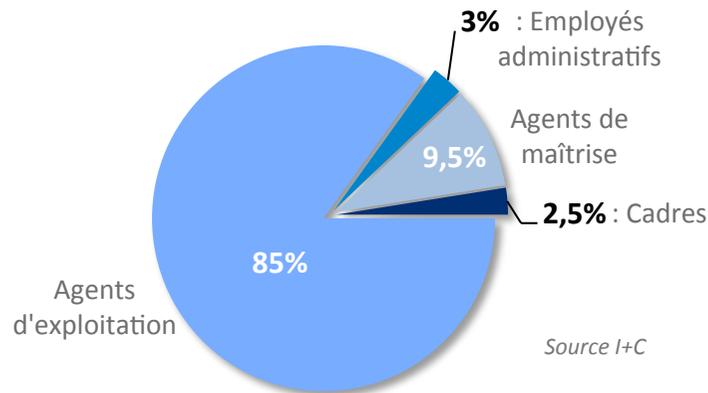
II : La structure des effectifs salariés au 31.12.17

5. Selon la catégorie professionnelle des salariés

La répartition des salariés selon les catégories professionnelles a peu évolué en 2017.

Les agents d'exploitation représentent toujours la très grande majorité de l'effectif total (85 % précisément). Sur longue période, le poids de cette catégorie s'est réduit : 4 % de moins à 10 ans d'intervalle.

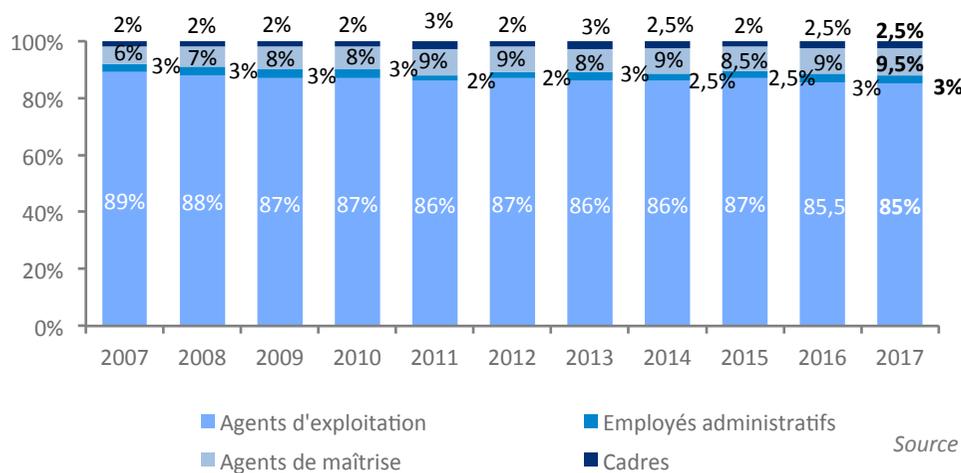
Répartition des effectifs salariés
selon leur catégorie professionnelle



Détail par taille d'entreprises

Strates d'effectifs salariés	Agents d'exploitation	Employés administratifs	Agents de maîtrise	Cadres	Ens.
500 salariés et plus	84 %	2 %	12 %	2 %	100 %
100 à 499 salariés	87 %	2 %	9 %	2 %	100 %
20 à 99 salariés	86 %	4 %	7 %	3 %	100 %
1 à 19 salariés	80 %	9 %	5 %	6 %	100 %
Ensemble	85 %	3 %	9,5 %	2,5 %	100 %

Rappel des répartitions de 2007 à 2017



Taux d'encadrement de proximité moyen

Année	Taux d'encadrement
2015	9,5 %
2016	9,5 %
2017	10,5 %

II : La structure des effectifs salariés au 31.12.17

6. Détail des effectifs concernant les agents d'exploitation

	Rappel 2012	Rappel 2013	Rappel 2014	Rappel 2015	Rappel 2016	2017
Filière surveillance	64 %	60 %	59 %	57 %	59 %	57 %
<i>dont :</i>						
• Agent de sécurité qualifié (coef. 120)	17 %	16 %	13,5 %	11,5 %	16 %	10 %
• Agent de sécurité confirmé (coef. 130)	26 %	28 %	25 %	28,5 %	27 %	32,5 %
• Agent de sécurité chef de poste (coef. 140)	9 %	8,5 %	6 %	6 %	8 %	5 %
• Agent de sécurité cynophile (coef. 140)	4 %	3 %	4 %	3 %	3,5 %	4 %
• Agent de sécurité mobile (coef. 140)	5,5 %	1,5 %	4 %	2,5 %	1,5 %	2 %
• Agent de sécurité filtrage (hors aéroportuaire) (coef. 140)	1 %	2 %	3,5 %	3,5 %	1,5 %	2 %
• Agent de sécurité opérateur filtrage (hors aéroportuaire) (coef. 150)	1,5 %	1 %	3 %	2 %	1,5 %	1,5 %
Filière distribution	7 %	9 %	8 %	9 %	10 %	9 %
<i>dont :</i>						
• Agent de sécurité magasin pré-vol (coef. 130)	0,5 %	1 %	0,5 %	0,5 %	0,5 %	1,5 %
• Agent de sécurité magasin video (coef. 130)	0,5 %	< 0,5 %	0,5 %	0,5 %	0,5 %	0,5 %
• Agent de sécurité magasin arrière caisse (coef. 140)	6 %	8 %	7 %	8 %	9 %	7 %
Filière télésurveillance	5 %	4 %				
<i>dont :</i>						
• Agent de sécurité opérateur SCT1 (coef. 140)	3,5 %	2,5 %	2 %	1,5 %	2 %	2,5 %
• Agent de sécurité opérateur SCT2 (coef. AM 150)	1,5 %	1,5 %	2 %	2,5 %	2 %	1,5 %
Filière prévention de l'incendie	16 %	14 %	12 %	13 %	13 %	14 %
<i>dont :</i>						
• Agent des services de sécurité incendie (coef. 140)	10,5 %	10 %	10 %	11,5 %	10,5 %	12 %
• Chef équipe des services sécurité incendie (coef. AM 150)	4,5 %	3 %	1,5 %	1,5 %	2,5 %	2 %
• Pompier d'aérodrome (coef. 150)	0,5 %	0,5 %	0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
• Pompier d'aérodrome chef de manœuvre (coef. AM 185)	< 0,5 %	0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
• Responsable SSLIA (coef. AM 235)	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
Filière aéroportuaire (annexe 8 CCN) (coefficients après période d'essai)	7 %	5 %	6 %	5 %	5 %	5 %
<i>dont :</i>						
• Agent d'exploitation de sûreté (coef. 150)	1 %	0,5 %	0,5 %	0,5 %	0,5 %	0,5 %
• Profileur (coef. 160)	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
• Opérateur de sûreté qualifié (coef. 160)	5 %	3,5 %	4 %	3,5 %	3,5 %	3,5 %
• Opérateur de sûreté confirmé (coef. 175)	< 0,5 %	< 0,5 %	0,5 %	0,5 %	0,5 %	0,5 %
• Coordinateur (coef. 190)	0,5 %	0,5 %	0,5 %	0,5 %	0,5 %	0,5 %
• Chef d'équipe (coef. AM 200)	0,5 %	0,5 %	0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
• Superviseur (coef. AM 255)	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
Autres	-	-	-	-	1 %	1 %
Non identifiés	1 %	8 %	11 %	12 %	8 %	10 %
Ensemble des agents d'exploitation	100 %	100 %				

II : La structure des effectifs salariés au 31.12.17

Les agents d'exploitation selon les coefficients de la convention collective

Détail selon le sexe des salariés

	<i>hommes</i>	<i>Femmes</i>	Ensemble
Filière surveillance	59 %	42 %	57 %
<i>dont</i> :			
• Agent de sécurité qualifié (coef. 120)	10 %	6 %	10 %
• Agent de sécurité confirmé (coef. 130)	34 %	24 %	32,5 %
• Agent de sécurité chef de poste (coef. 140)	5 %	4 %	5 %
• Agent de sécurité cynophile (coef. 140)	4 %	3,5 %	4 %
• Agent de sécurité mobile (coef. 140)	2,5 %	0,5 %	2 %
• Agent de sécurité filtrage (hors aéroportuaire) (coef. 140)	2 %	1,5 %	2 %
• Agent de sécurité opérateur filtrage (hors aéroportuaire) (coef. 150)	1,5 %	2,5 %	1,5 %
Filière distribution	10 %	3 %	9 %
<i>dont</i> :			
• Agent de sécurité magasin pré-vol (coef. 130)	2 %	< 0,5 %	1,5 %
• Agent de sécurité magasin video (coef. 130)	0,5 %	< 0,5 %	0,5 %
• Agent de sécurité magasin arrière caisse (coef. 140)	7,5 %	2,5 %	7 %
Filière télésurveillance	3 %	11 %	4 %
<i>dont</i> :			
• Agent de sécurité opérateur SCT1 (coef. 140)	2 %	8,5 %	2,5 %
• Agent de sécurité opérateur SCT2 (coef. AM 150)	1 %	2,5 %	1,5 %
Filière prévention de l'incendie	15 %	9 %	14 %
<i>dont</i> :			
• Agent des services de sécurité incendie (coef. 140)	12,5 %	8 %	12 %
• Chef équipe des services sécurité incendie (coef. AM 150)	2 %	0,5 %	2 %
• Pompier d'aérodrome (coef. 150)	0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
• Pompier d'aérodrome chef de manœuvre (coef. AM 185)	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
• Responsable SSLIA (coef. AM 235)	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
Filière aéroportuaire (annexe 8 CCN) (coefficients après période d'essai)	3 %	18 %	5 %
<i>dont</i> :			
• Agent d'exploitation de sûreté (coef. 150)	ND	ND	0,5 %
• Profileur (coef. 160)	ND	ND	< 0,5 %
• Opérateur de sûreté qualifié (coef. 160)	ND	ND	3,5 %
• Opérateur de sûreté confirmé (coef. 175)	ND	ND	0,5 %
• Coordinateur (coef. 190)	ND	ND	0,5 %
• Chef d'équipe (coef. AM 200)	ND	ND	< 0,5 %
• Superviseur (coef. AM 255)	ND	ND	< 0,5 %
Autres	1 %	2 %	1 %
Non identifiés	9 %	15 %	10 %
Ensemble des agents d'exploitation	100 %	100 %	100 %

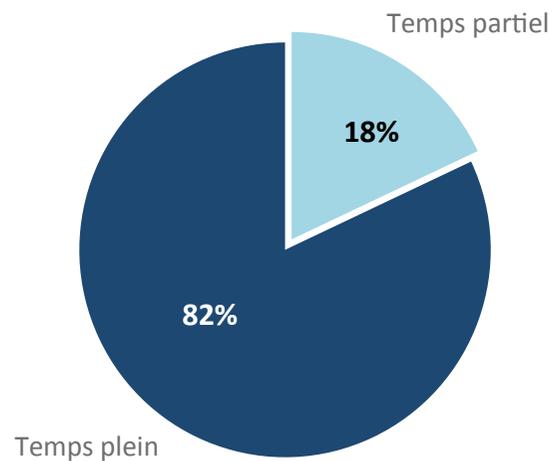
II : La structure des effectifs salariés au 31.12.17

7. Détail des effectifs selon la durée des contrats

Le recours au temps partiel a augmenté entre 2016 et 2017. En effet, ce type de poste concerne 18 % des salariés présents au 31 décembre 2017, soit deux points de plus qu'un an auparavant.

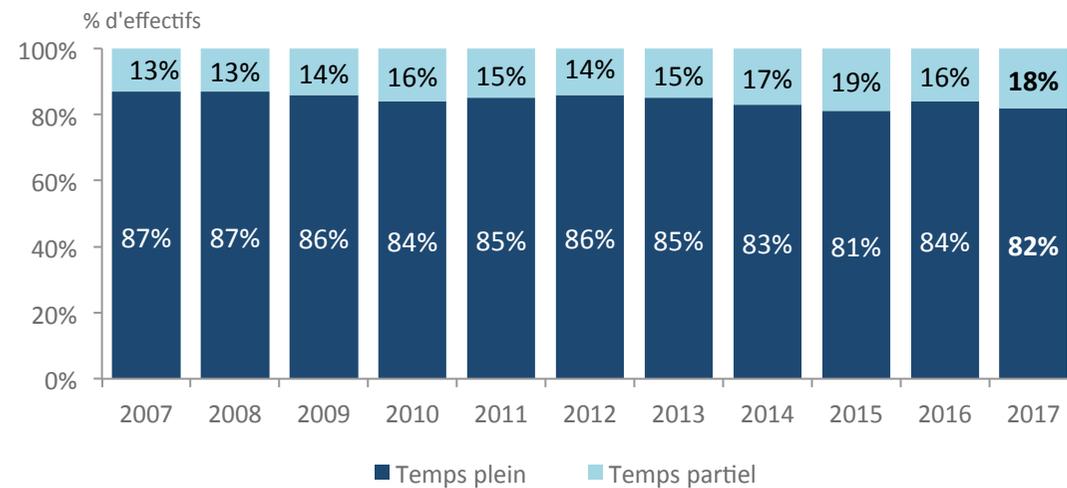
La grande majorité des salariés (82 %) présents fin 2017 occupent un poste à temps plein.

Répartition des effectifs salariés
selon la durée des contrats



Source I+C

Rappel des répartitions de 2007 à 2017

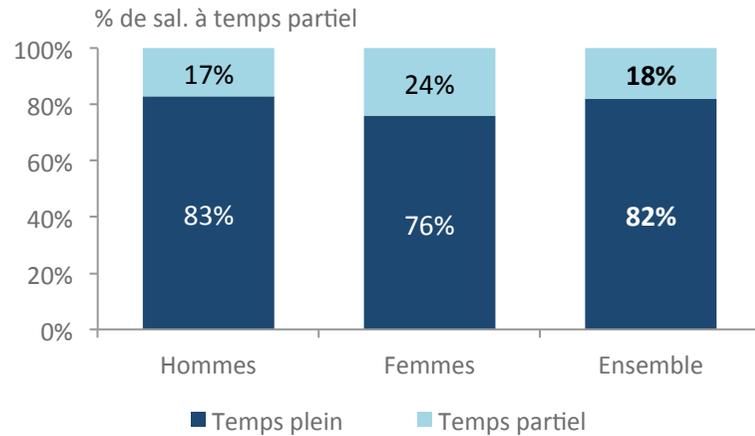


Source I+C

II : La structure des effectifs salariés au 31.12.17

7. Détail des effectifs selon la durée des contrats

Détail selon le sexe des salariés



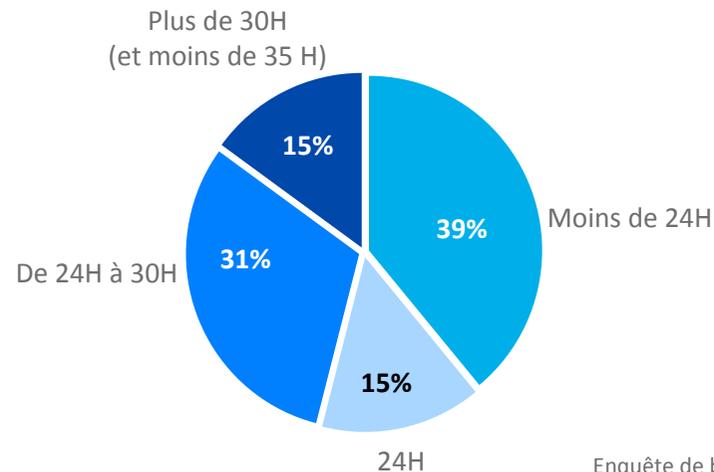
Source I+C

Détail par taille d'entreprises

Strates d'effectifs salariés	Temps plein	Temps partiel	Ensemble
500 salariés et plus	89 %	11 %	100 %
100 à 499 salariés	82 %	18 %	100 %
20 à 99 salariés	72 %	28 %	100 %
1 à 19 salariés	75 %	25 %	100 %
Ensemble	82 %	18 %	100 %

Source I+C

Répartition des salariés à temps partiel selon la durée de travail hebdomadaire



Source I+C

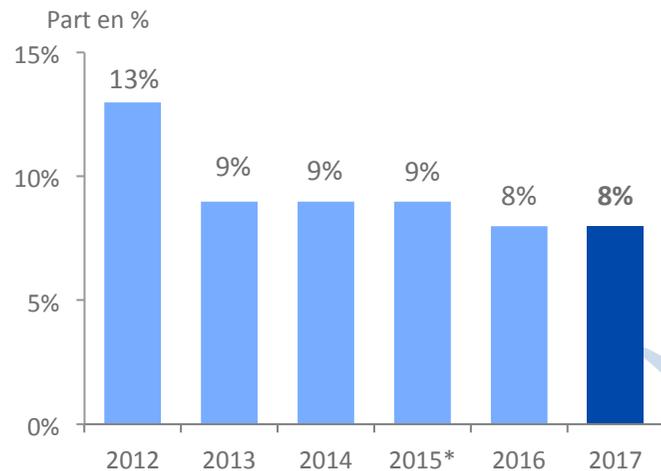
II : La structure des effectifs salariés au 31.12.17

7. Détail des effectifs selon la durée des contrats

Les salariés de moins de 26 ans représentent à nouveau 8 % des temps partiels. Ainsi, 17 % des jeunes salariés sont à temps partiel, soit un taux proche de celui observé pour l'ensemble des salariés (18 %).

La part des salariés de 50 ans et plus parmi les temps partiels s'établit toujours à 13 % en 2017. Ainsi, 10 % des seniors sont à temps partiel, contre 18 % toutes strates d'âge confondues.

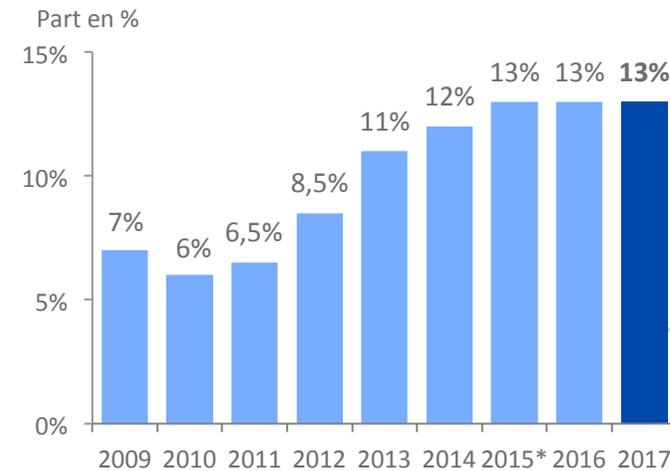
Part des salariés âgés de moins de 26 ans
parmi les temps partiels



Ce qui correspond à **17 %** des salariés de moins de 26 ans
(**15 %** en 2016)

Source I+C

Part des salariés âgés de 50 ans et plus
parmi les temps partiels



Ce qui correspond à **10 %** des salariés âgés de 50 ans et plus
(**10 %** en 2016)

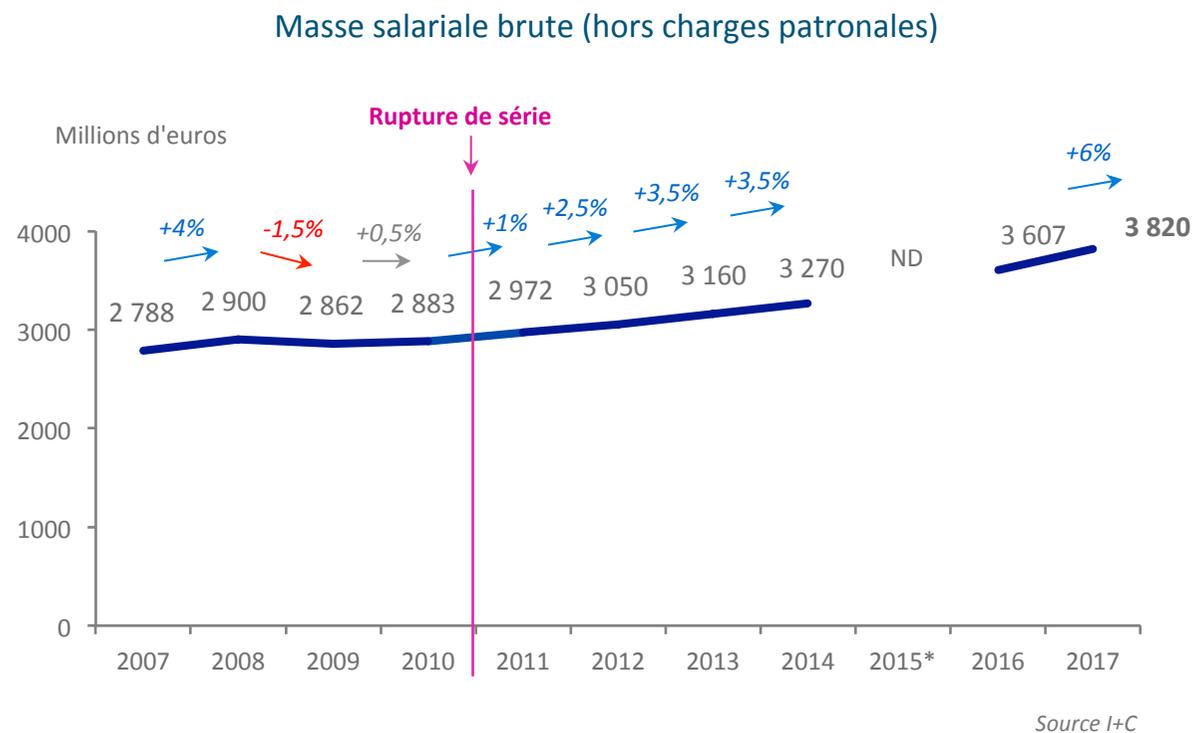
Source I+C

* Donnée basée sur l'échantillon répondant

III : Les rémunérations

1. Masse salariale et charges patronales

a. Masse salariale 2017



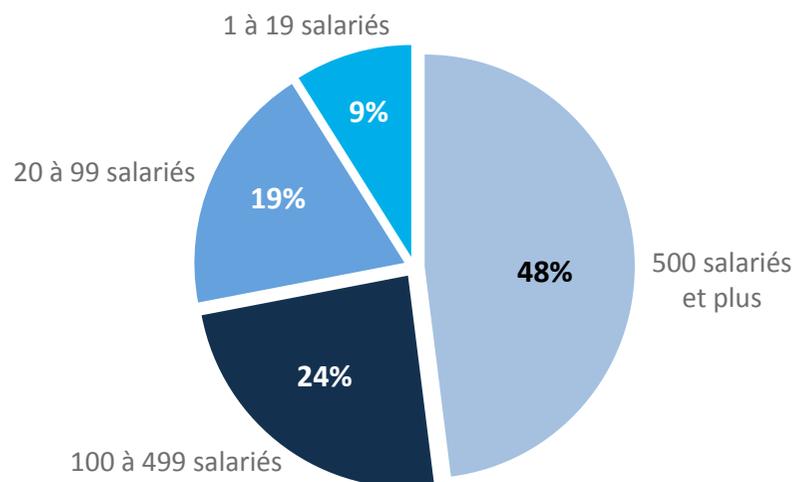
**NB : Conséquence de la très faible participation des entreprises de plus de 500 salariés lors de l'enquête 2016 : la masse salariale brute n'a pas pu être estimée pour l'année 2015*

III : Les rémunérations

1. Masse salariale et charges patronales

b. Répartition de la masse salariale selon les principales catégories professionnelles

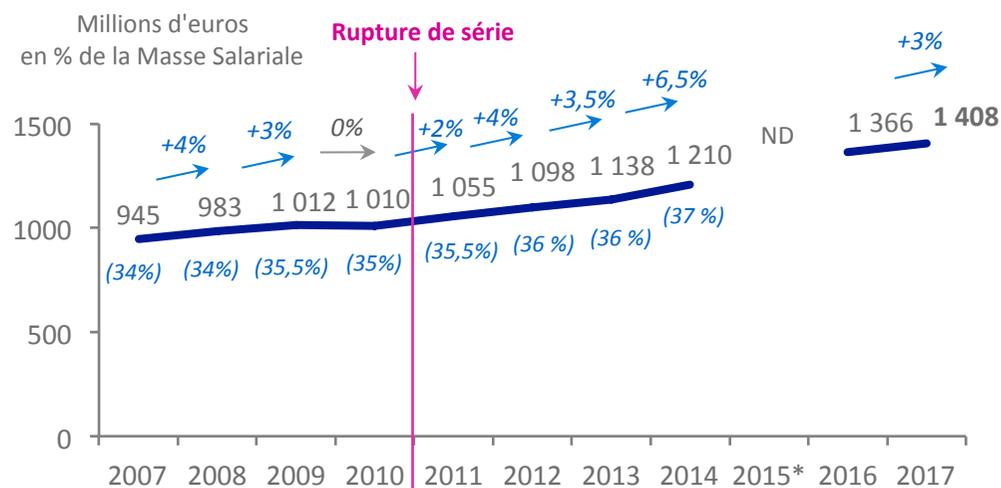
Répartition de la masse salariale selon les principales catégories professionnelles



Source I+C

c. Charges patronales

Evolution du montant des charges patronales



Source I+C

*NB : Conséquence de la très faible participation des entreprises de plus de 500 salariés lors de l'enquête 2016 : la masse salariale brute n'a pas pu être estimée pour l'année 2015

III : Les rémunérations

2. Rémunérations

a. Salaires mensuels bruts, y compris les primes soumises à charges sociales (hors panier), des salariés en CDI présents à temps plein

▪ Agents d'exploitation

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015*	2016	2017
Coefficient 120	1 450	1 500	1 500	1 570	1 600	1 610	1 630	1 660	1 480	1 670	1 660
Coefficient 130	1 500	1 550	1 550	1 610	1 650	1 670	1 670	1 700	1 490	1 710	1 710
Coefficient 140	1 525	1 600	1 605	1 650	1 680	1 700	1 760	1 750	1 550	1 750	1 740
Coefficient 150	1 650	1 725	1 725	1 710	1 750	1 790	1 830	1 900	1 620	1 900	1 920

Source I+C

▪ Agents de maîtrise et cadres

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015*	2016	2017
Agents de maîtrise	2 200	2 250	2 250	2 300	2 350	2 300	2 360	2 400	1 970	2 410	2 320
Cadres	3 400	3 600	3 750	4 000	3 900	3 800	3 820	4 640	2 880	4 410	4 510

Source I+C

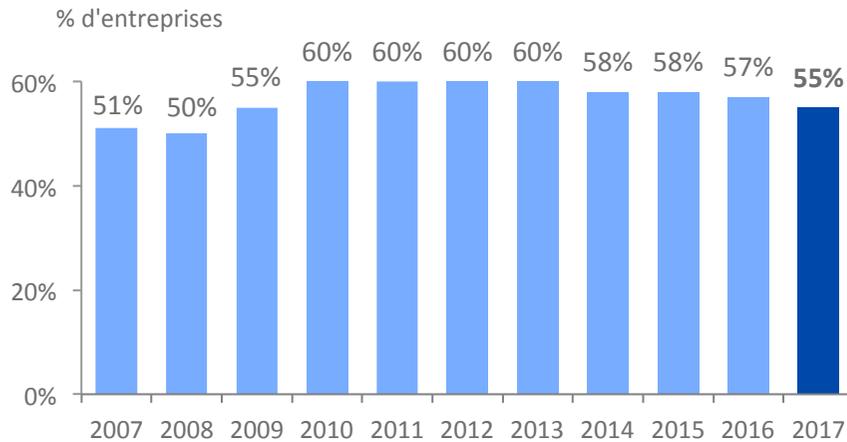
* NB : Conséquence de la très faible participation des entreprises de plus de 500 salariés lors de l'enquête 2016 : les salaires moyens en 2015 ne peuvent pas être comparés à ceux affichés les années précédentes.

III : Les rémunérations

2. Rémunérations

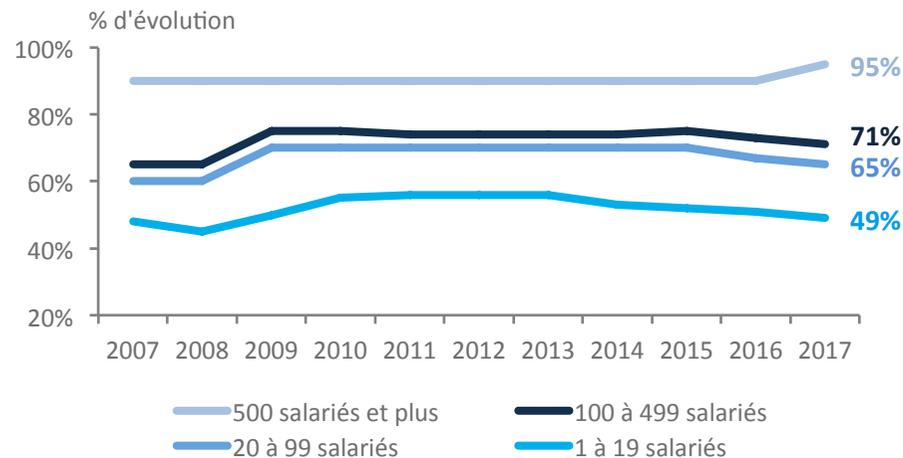
b. Rémunérations des astreintes

Pourcentage d'entreprises qui rémunèrent les astreintes



Source I+C

Détail par taille d'entreprises



Source I+C

Modes de rémunérations des astreintes
(% d'entreprises)

Indemnité forfaitaire mensuelle	30 %
Indemnité forfaitaire par période d'astreintes	55 %
Rémunération totale ou partielle des heures d'astreinte en % des heures de travail effectifs	25 %
Ensemble	110 %

Source I+C

En 2017, plus de la moitié des entreprises (55 %) rémunèrent les astreintes.

Ce taux est nettement plus élevé au sein des plus grandes structures.

Dans plus d'un cas sur deux (55 %), la rémunération des astreintes relève d'une indemnité forfaitaire par période d'astreintes.

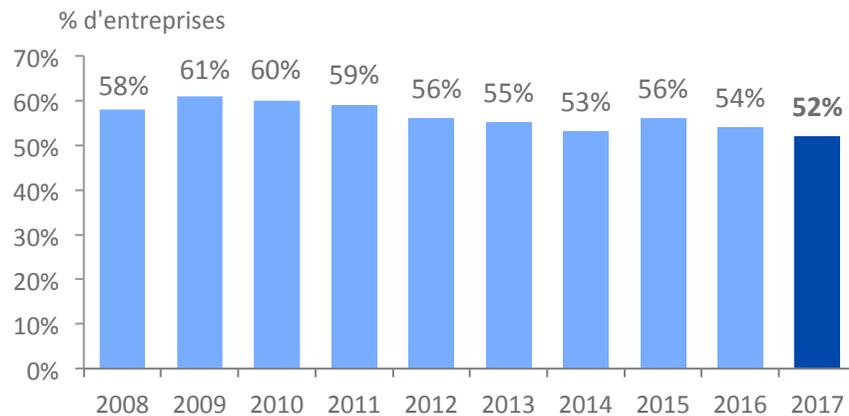
III : Les rémunérations

2. Rémunérations

c. Indemnisation pour l'entretien des tenues

Une majorité d'entreprises (52 %) indemnisent leurs salariés pour l'entretien des tenues.
Cet indicateur reste franchement plus élevé pour les sociétés de grande taille.

Pourcentage d'entreprises versant une indemnisation pour l'entretien des tenues



Source I+C

Détail par taille d'entreprises

	% d'entreprises
500 salariés et plus	95 %
100 à 499 salariés	49 %
20 à 99 salariés	49 %
1 à 19 salariés	53 %
Ensemble	52 %

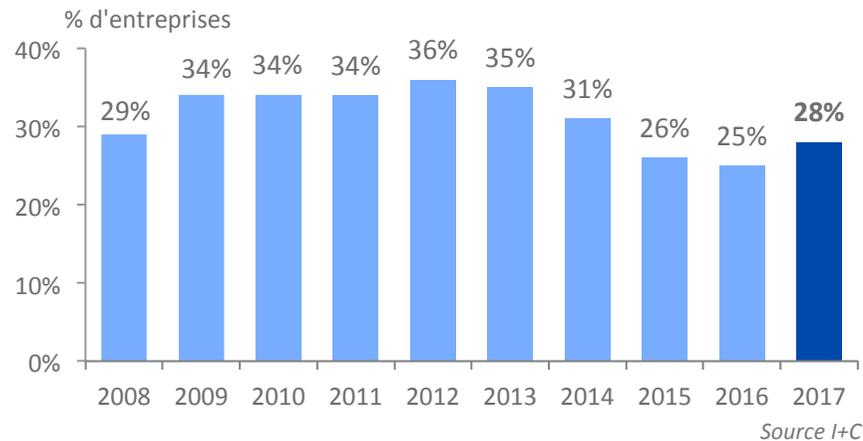
Source I+C

IV : Les conditions de travail

1. Accords d'aménagement et/ou de réduction du temps de travail

La part des entreprises disposant d'un accord d'aménagement et/ou de réduction du temps de travail s'est quelque peu renforcée en 2017 : 28 % (contre 25 % en 2016). Il s'agit essentiellement d'accords d'annualisation. Ce ratio demeure corrélé à la taille des sociétés.

Pourcentage d'entreprises ayant un accord d'aménagement et/ou de réduction du temps de travail

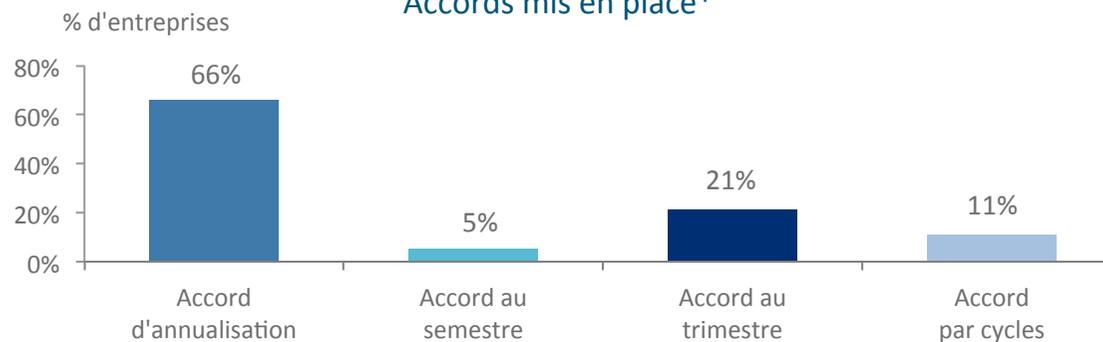


Détail par taille d'entreprises

	% d'entreprises
500 salariés et plus	100 %
100 à 499 salariés	75 %
20 à 99 salariés	41 %
1 à 19 salariés	18 %
Ensemble	28 %

Source I+C

Accords mis en place*



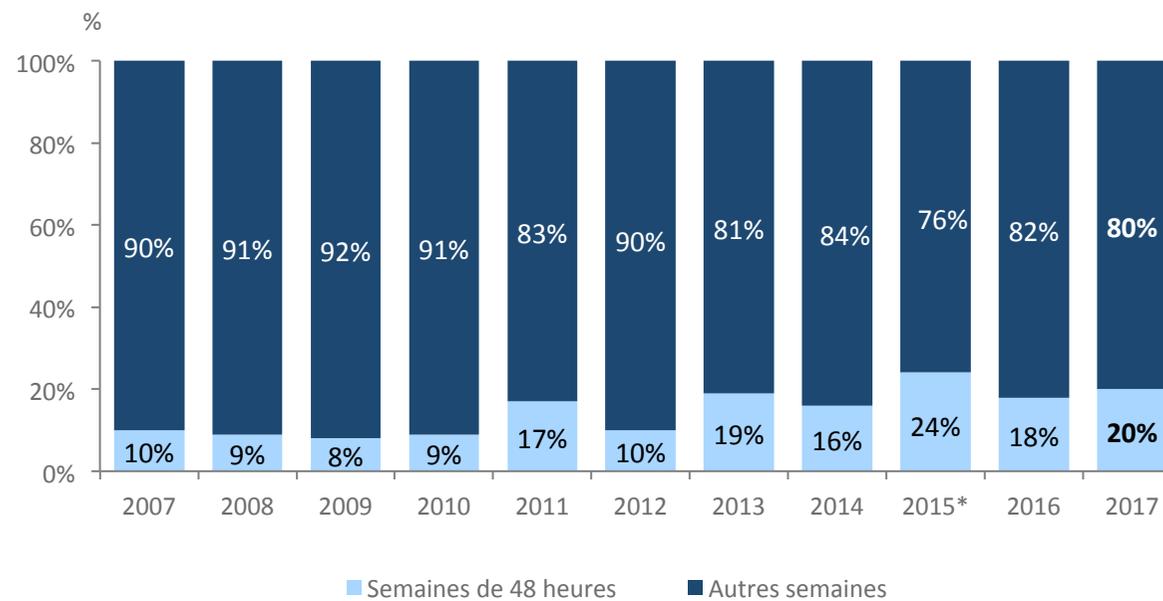
* Donnée basée sur l'échantillon répondant

IV : Les conditions de travail

2. Répartition des heures travaillées selon le type de semaine

La part des heures travaillées en semaine de 48 heures augmente en 2017, mais reste très nettement inférieure à la part des heures travaillées pour les autres semaines (20 % versus 80 %).

Répartition des heures travaillées selon le type de semaine



Source I+C

* Pour entreprises de plus 500 salariés : répartition reprise de l'année 2014

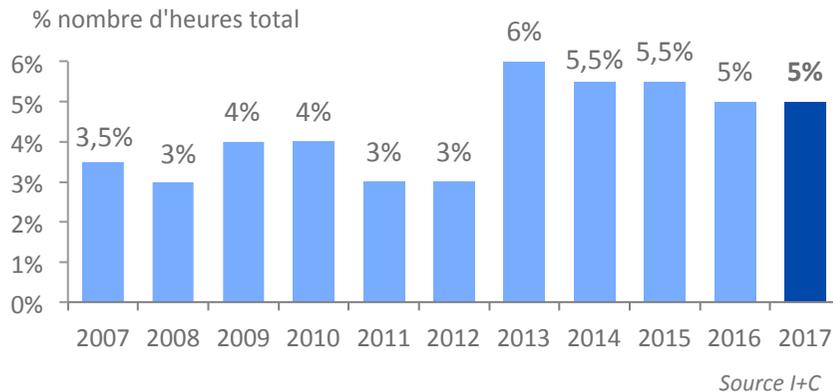
IV : Les conditions de travail

3. Heures supplémentaires et heures de nuit

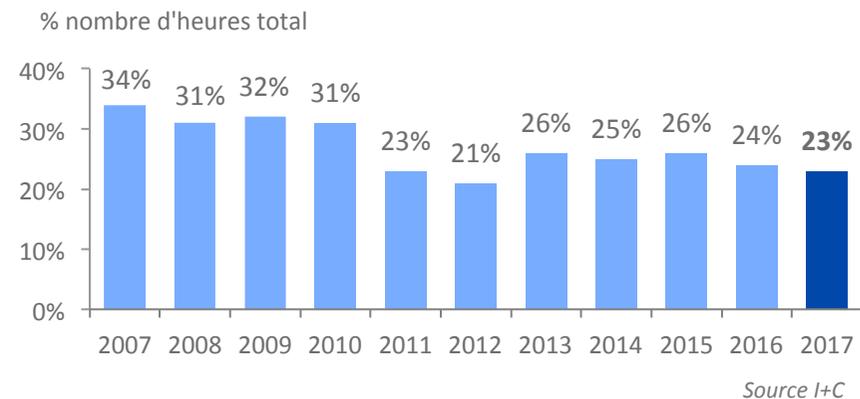
La part des heures supplémentaires dans le nombre total d'heures apparaît inchangée entre 2016 et 2017 : 5 %.
Cet indicateur demeure plus limité au sein des plus grandes entreprises.

La part des heures de nuit (21H00 - 6H00) dans le nombre d'heures total fléchit pour atteindre 23 % en 2017.

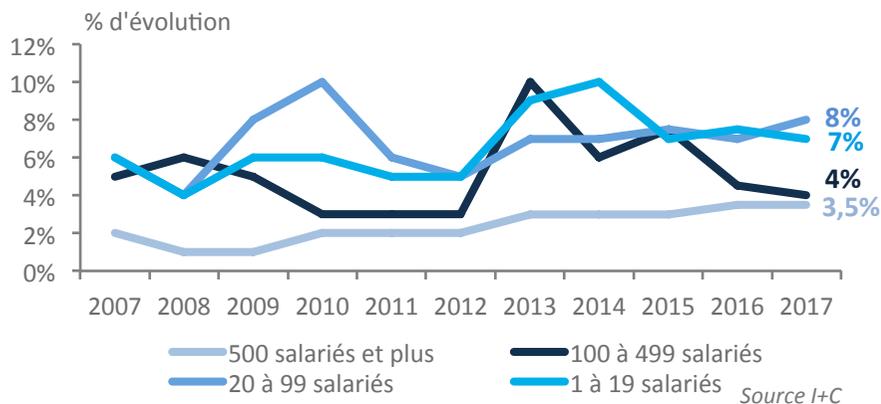
Part des heures supplémentaires
dans le nombre d'heures total



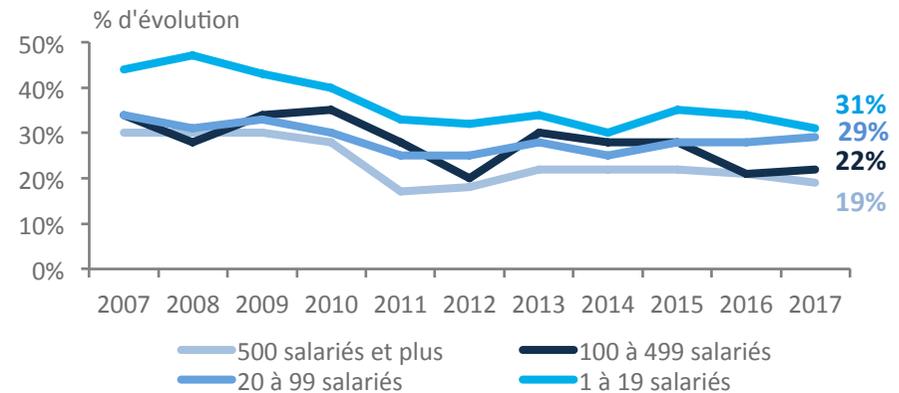
Part des heures de nuit (21H00 – 6H00)
dans le nombre d'heures total



Détail par taille d'entreprises



Détail par taille d'entreprises



IV : Les conditions de travail

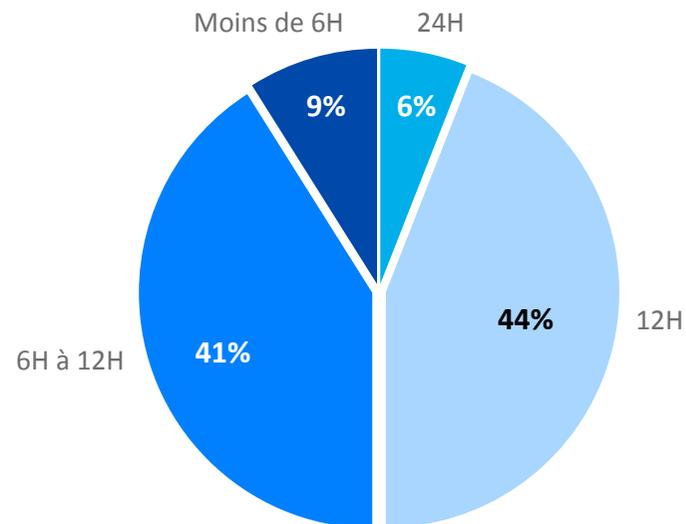
4. Durée des vacances

a. Vacances



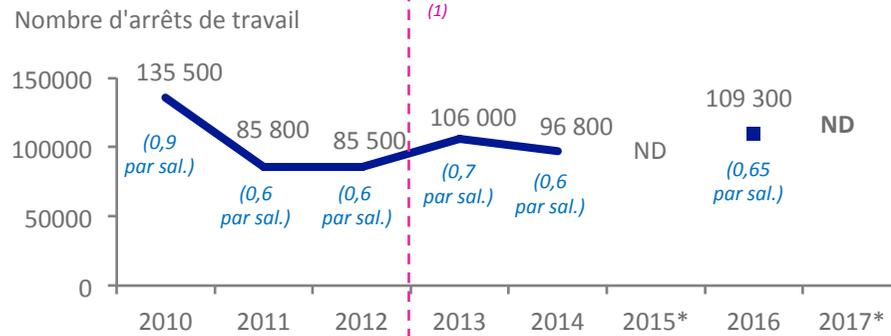
Compte tenu du faible taux de participation à cette question, cet indicateur est donné à titre indicatif

Répartition des effectifs selon la durée des vacances



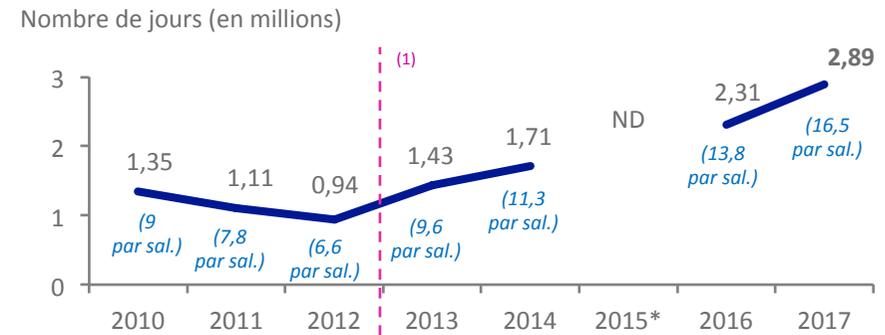
V : L'absentéisme

Nombre d'arrêts de travail



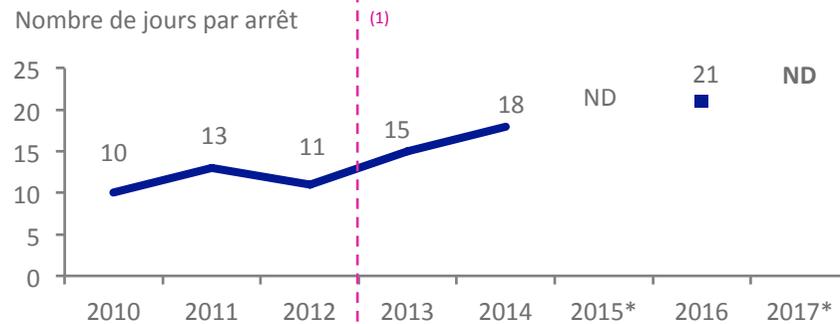
Source I+C

Nombre total de jours d'absences



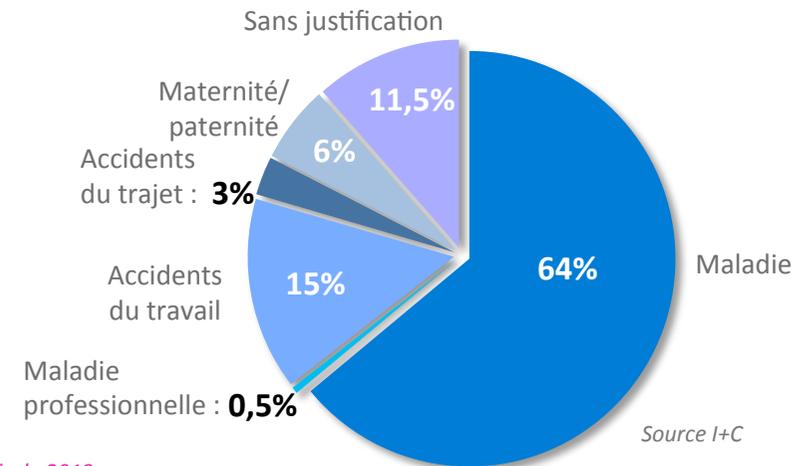
Source I+C

Nombre de jours moyen d'absences par arrêt



Source I+C

Répartition des jours d'absence selon les motifs ⁽¹⁾



Source I+C

⁽¹⁾ Pour cet indicateur : les salariés de la sûreté aérienne et aéroportuaire sont pris en compte à partir de 2013

* NB : Conséquence de la très faible participation des entreprises de plus de 500 salariés : les indicateurs d'absentéisme n'ont pas pu être estimés pour les années 2015 et 2017.

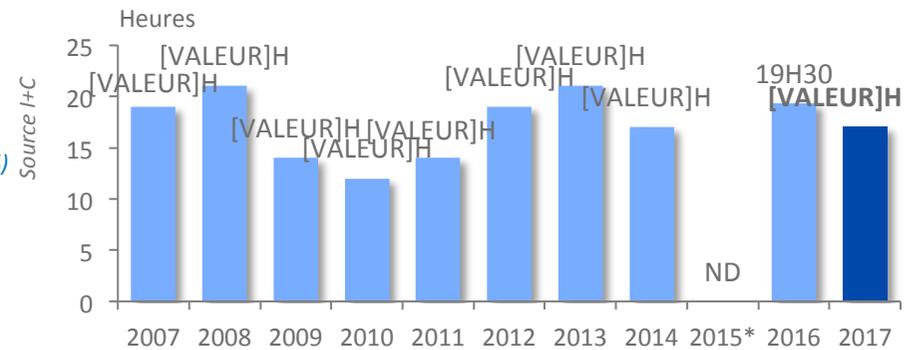
VI : La formation professionnelle

1. Le plan de formation

Evolution des dépenses au titre du plan de formation
(hors alternance et C.I.F.)



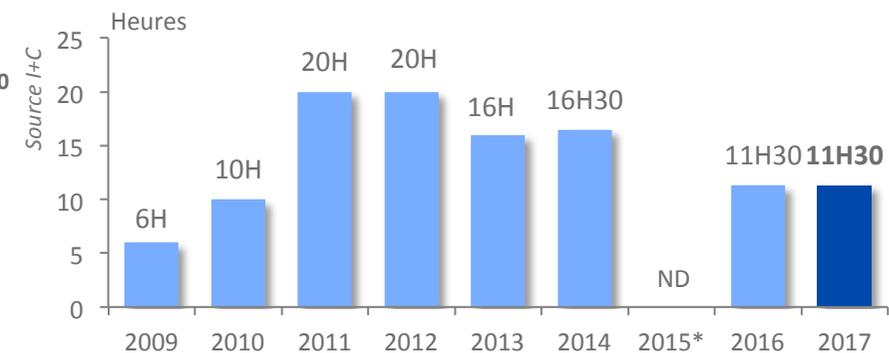
Evolution de la durée moyenne des formations
(en nombre d'heures par salarié)



Evolution des effectifs salariés concernés



Durée moyenne de formation pour les salariés
âgés de plus de 45 ans

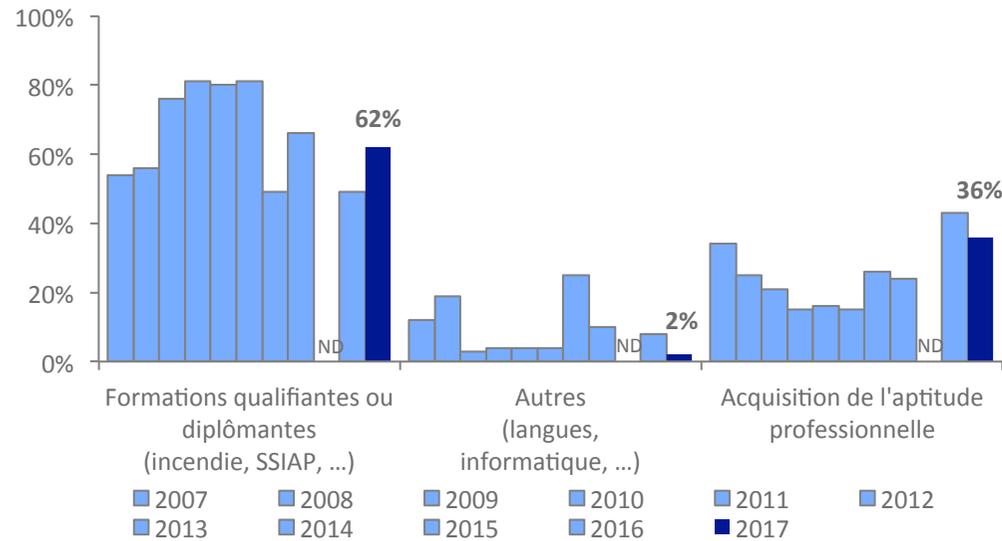


NB : Conséquence de la très faible participation des entreprises de plus de 500 salariés lors de l'enquête 2016 : les indicateurs de la formation professionnelle n'ont pas pu être estimés pour l'année 2015.

VI : La formation professionnelle

1. Le plan de formation

Répartition des dépenses de formation



Source I+C

2. POE

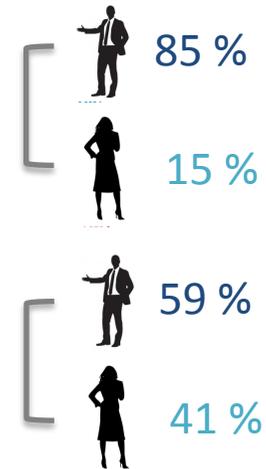
Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE)

Source OPCALIA

868 bénéficiaires ayant terminé leur formation en 2017

dont : **530** POE individuelle (61%)

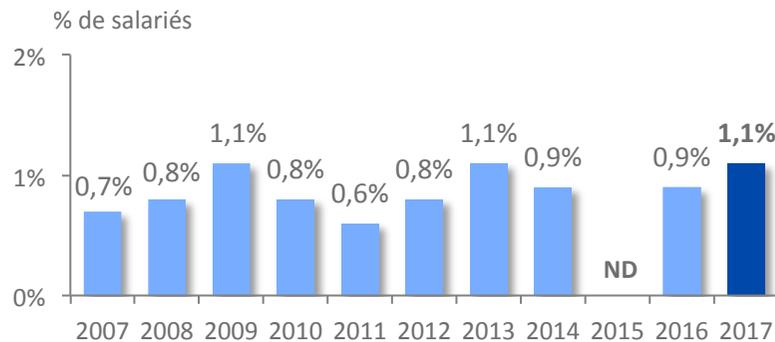
338 POE collective (39%)



VI : La formation professionnelle

3. Les CIF, CPF, contrats et périodes de professionnalisation

Effectifs salariés concernés
par le Congé Individuel de Formation (CIF)
(% des effectifs de la profession)

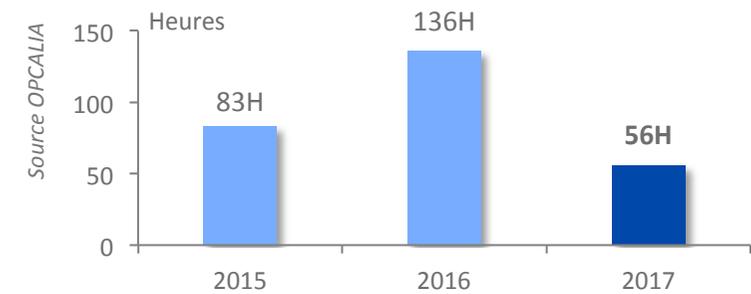


Source I+C

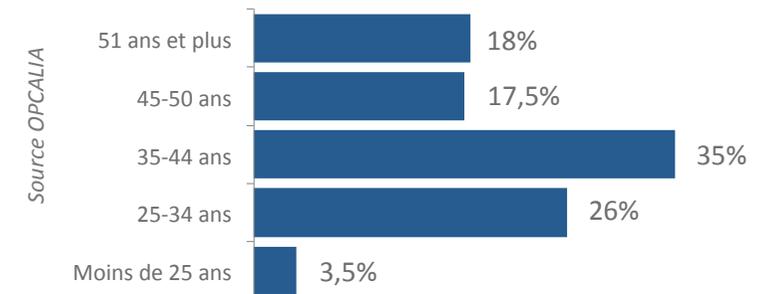
Nombre de salariés concernés
par le CPF (remplacement du DIF)



Durée moyenne des CPF



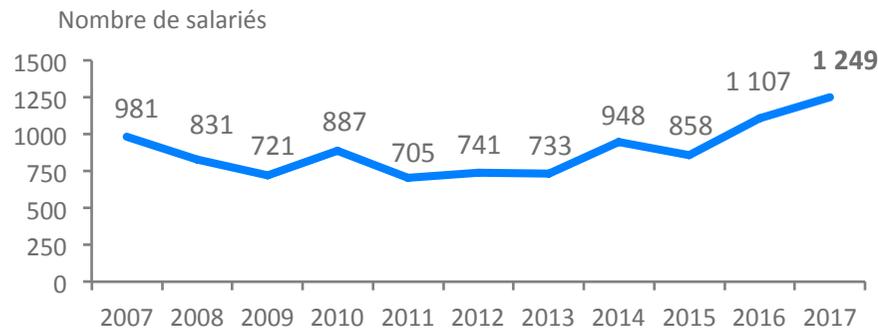
Répartition des bénéficiaires par âge



VI : La formation professionnelle

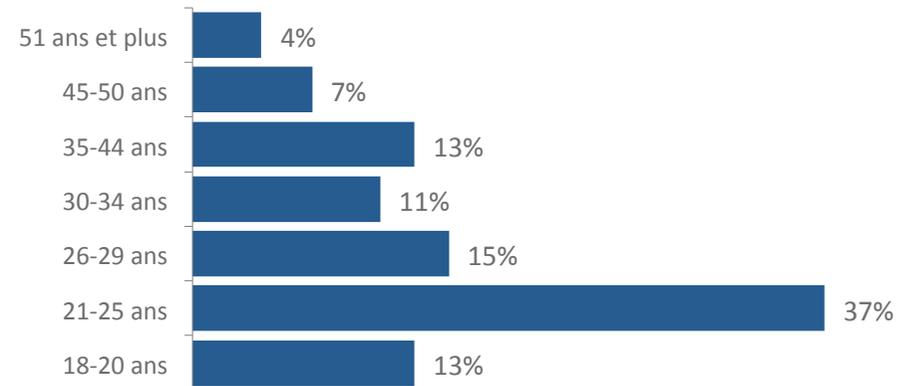
3. Les CIF, CPF, contrats et périodes de professionnalisation

Nombre de salariés concernés
par le contrat de professionnalisation



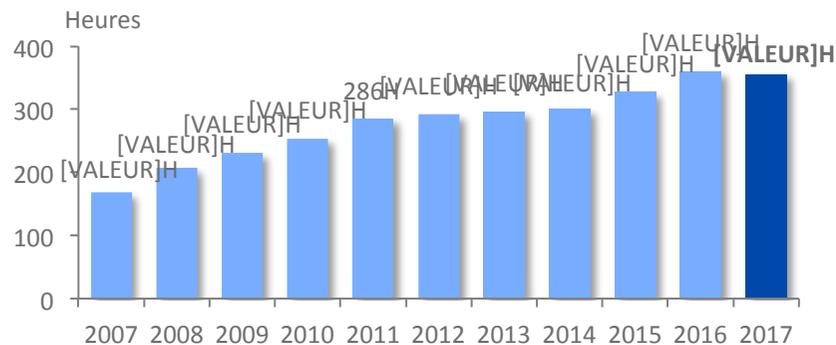
Source OPCALIA

Répartition des bénéficiaires par âge



Source OPCALIA

Durée moyenne des contrats de professionnalisation



Source OPCALIA

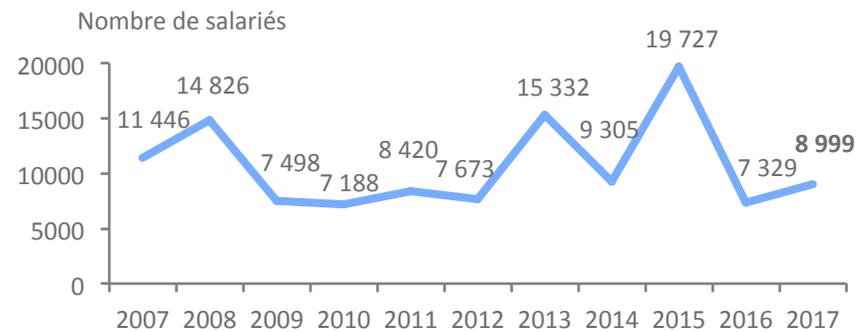
Le nombre de contrats de professionnalisation réalisés progresse sensiblement en 2017 : 1 249, soit 13 % de plus qu'en 2016.

En parallèle, la durée moyenne des contrats de professionnalisation s'est très légèrement raccourcie.

VI : La formation professionnelle

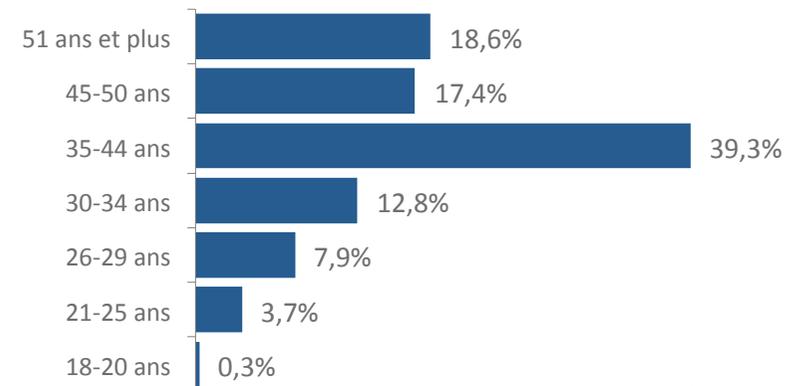
3. Les CIF, CPF, contrats et périodes de professionnalisation

Nombre de salariés concernés
par les périodes de professionnalisation



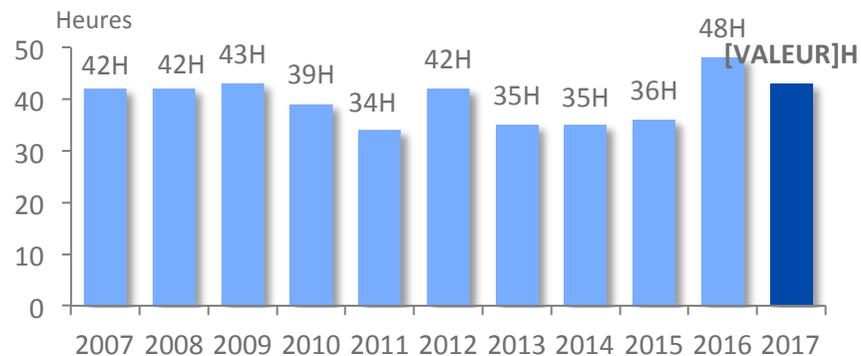
Source OPCALIA

Répartition des bénéficiaires par âge



Source OPCALIA

Durée moyenne des périodes de professionnalisation



Source OPCALIA

Le nombre de salariés concernés par des périodes de professionnalisation, très élevé en 2015, s'était sensiblement réduit en 2016. Ce nombre progresse en 2017 (+ 23 %) pour s'établir à près de 9 000 salariés.

A noter que la durée moyenne des périodes de professionnalisation a diminué entre 2016 et 2017.

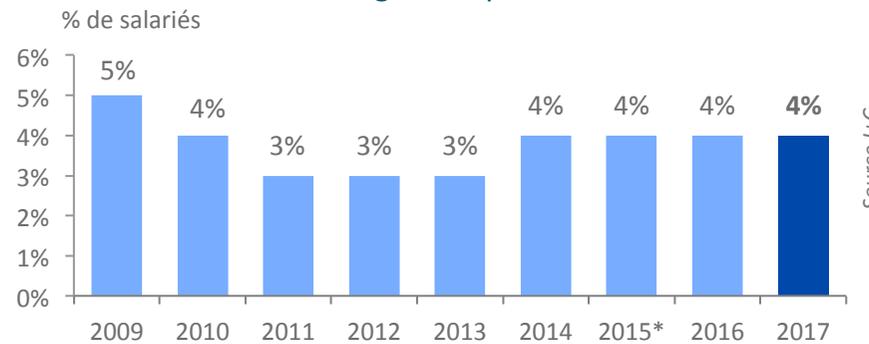
VII : Evolution de carrière

1. Promotion

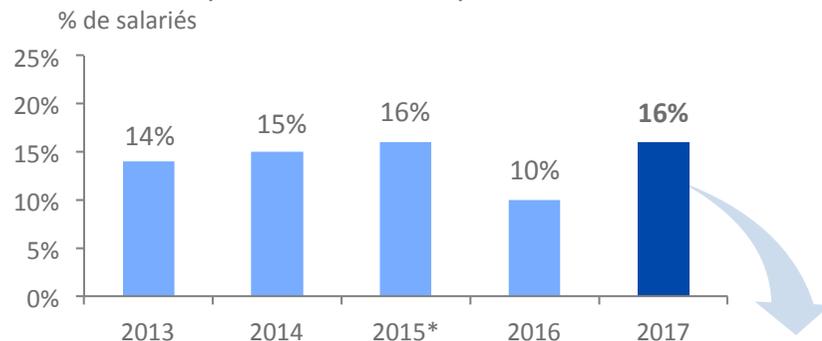
En 2017, toujours 4 % des salariés ont été promus dans une catégorie supérieure.

Ces promotions sont un peu plus fréquemment attribuées aux jeunes salariés : 4,5 % pour les moins de 26 ans, contre 3 % pour les salariés de 45 ans et plus.

Part des salariés promus
dans une catégorie supérieure

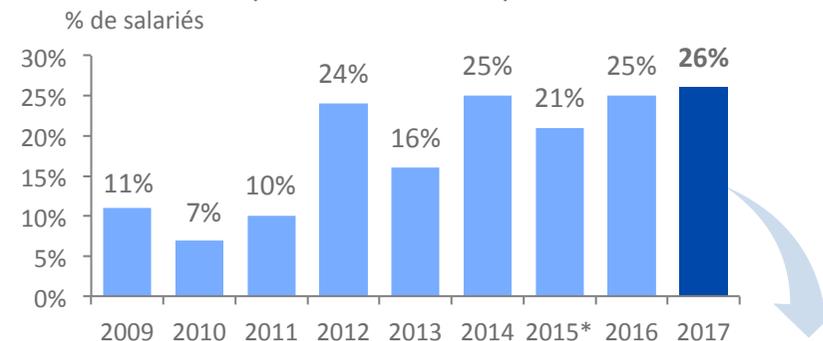


Part des salariés âgés de moins de 26 ans
parmi les salariés promus



Ce qui correspond à **4,5 %** de l'ensemble
des salariés âgés de moins de 26 ans

Part des salariés âgés de 45 ans et plus
parmi les salariés promus



Ce qui correspond à **3 %** de l'ensemble
des salariés âgés de 45 ans et plus

* Donnée basée sur l'échantillon répondant

Source I+C

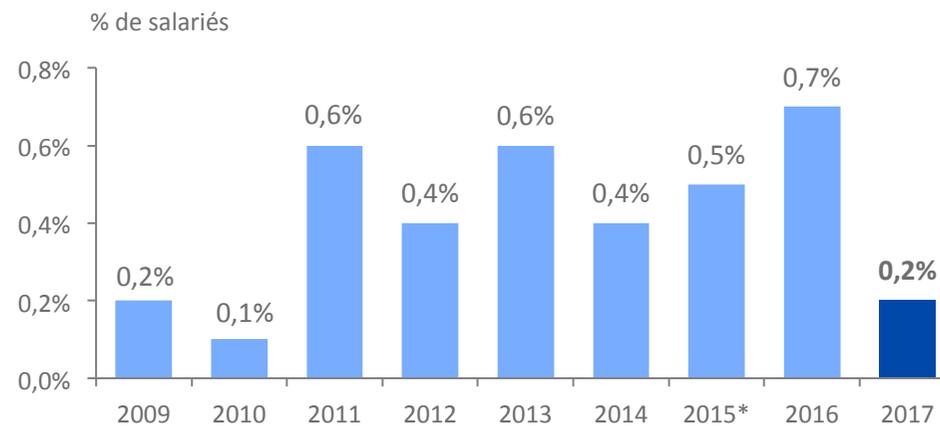
Source I+C

VII : Evolution de carrière

2. Bilan de compétences

Le nombre de bilans de compétences est très marginal en 2017 : 0,2 % des salariés.

Effectif salarié ayant réalisé un bilan de compétences
(en faveur des salariés de 50 ans et plus)



Source I+C

* Donnée basée sur l'échantillon répondant

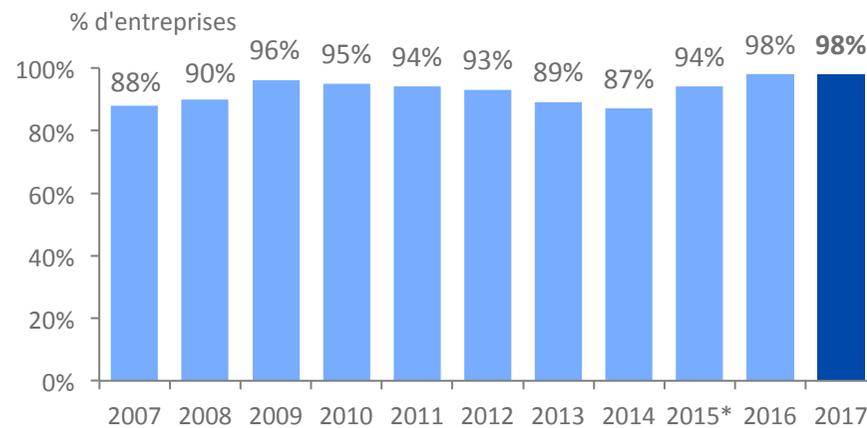
VIII : La protection sociale et le régime de prévoyance

1. Régime de prévoyance

La proportion d'entreprises de la profession proposant un régime de prévoyance reste proche du maximum en 2017 : 98 % des entreprises sont concernées.

L'AG2R reste prédominante avec 82 % des entreprises.

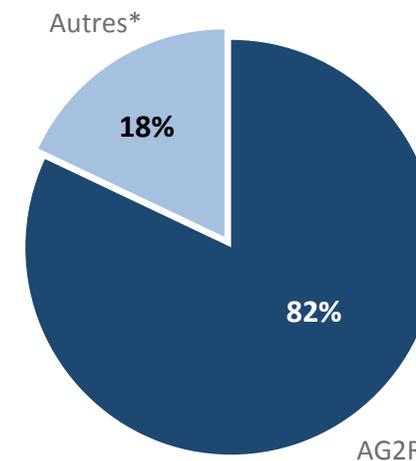
Entreprises proposant un régime de prévoyance



Source I+C

* Pour entreprises de plus 500 salariés : donnée reprise de l'année 2014

Régimes de prévoyance proposés



Source I+C

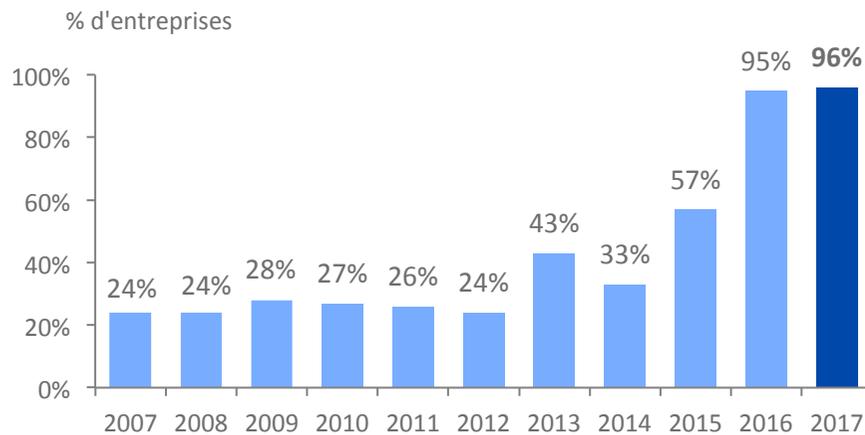
** AXA, APRIL, MALAKOFF MEDERIC, AREAS, GAN, UNIPREVOYANCE,,...

VIII : La protection sociale et le régime de prévoyance

2. Régime de couverture des frais de santé

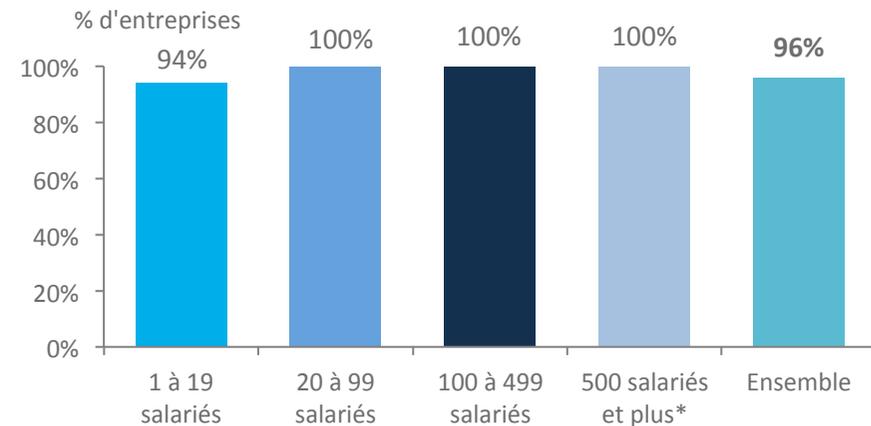
La quasi-totalité des entreprises proposent désormais un régime de couverture des frais de santé.

Entreprises proposant un régime de couverture des frais de santé



Source I+C

Détail selon la taille des entreprises



Source I+C

* Donnée reprise de l'année 2014

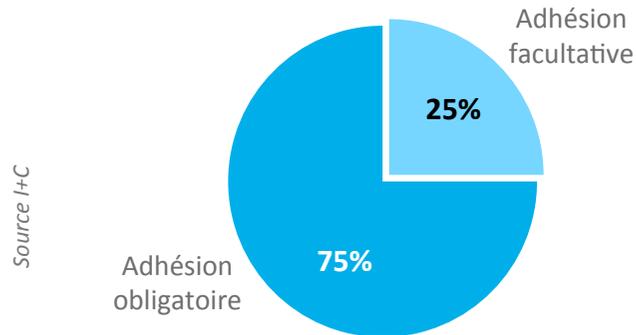
VIII : La protection sociale et le régime de prévoyance

2. Régime de couverture des frais de santé

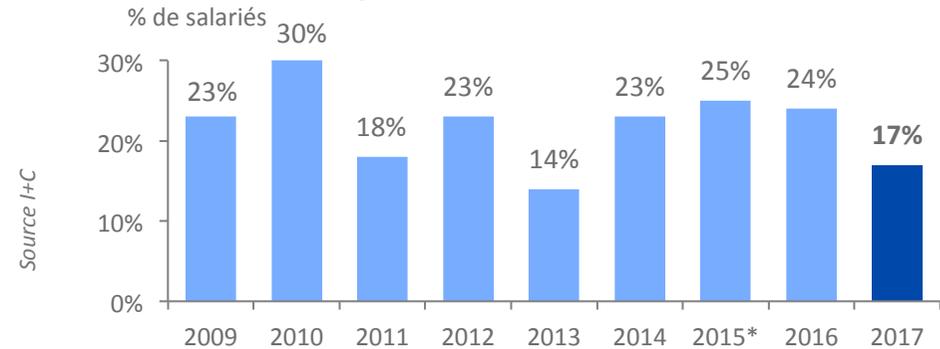
En 2017, l'adhésion à ce régime de couverture des frais de santé est obligatoire dans les trois-quarts des cas. Dans une large majorité des entreprises, le régime prévoit une couverture familiale optionnelle et dans plus le moitié des entreprises, le régime prévoit également une couverture individuelle seule.

La prise en charge de la cotisation de ce régime provient toujours autant des employeurs que des salariés.

Type d'adhésion proposé pour le régime de couverture des frais de santé

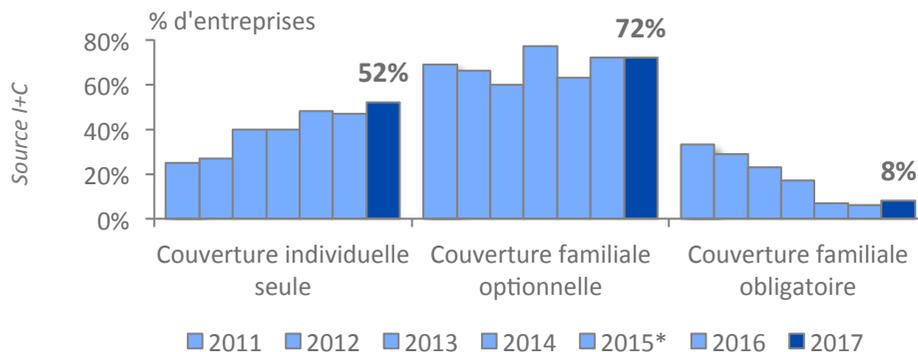


Entreprises demandant une ancienneté minimum pour bénéficier de ce régime de couverture des frais de santé



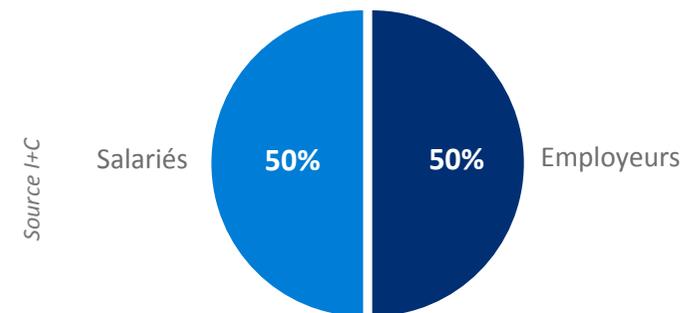
* Pour entreprises de plus 500 salariés : donnée reprise de l'année 2014

Type de couverture des frais de santé proposé



* Donnée basée sur l'échantillon répondant

Répartition de la prise en charge de la cotisation du régime de couverture des frais de santé

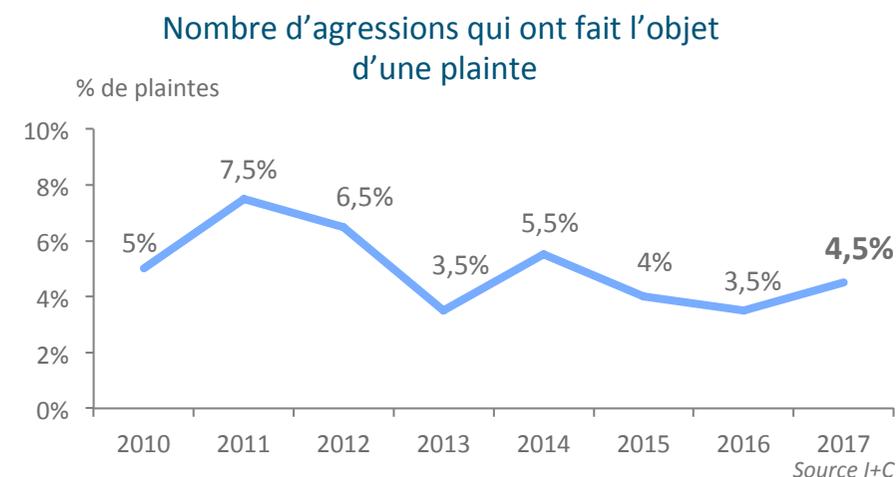
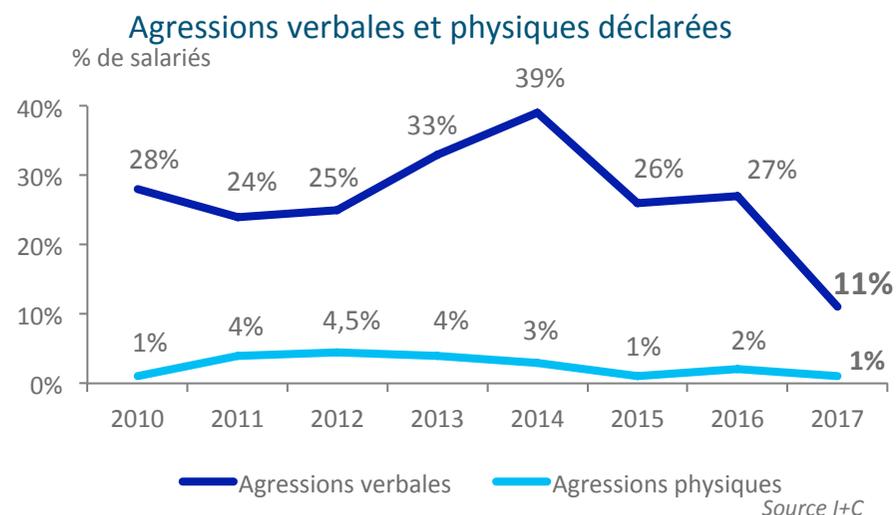


IX : Agressions

Sur l'ensemble de l'année 2017, un peu plus d'un salarié présent en fin d'année sur dix a été victime d'agressions verbales et 1 % d'agressions physiques, soit des taux en très net repli comparés aux années précédentes.

Seules 4,5 % de ces agressions ont fait l'objet d'une plainte.

Nettement plus fréquentes dans les petites entreprises, les agressions y sont pourtant plus rarement suivies d'une plainte.



Détail selon la taille des entreprises
(% de salariés présents au 31 décembre 2017)

Strates d'effectifs salariés	Agressions verbales	Agressions physiques
500 salariés et plus	4 %	0,5 %
100 à 499 salariés	6 %	1 %
20 à 99 salariés	17 %	1,5 %
1 à 19 salariés	52 %	1 %
Ensemble	11 %	1 %

Source I+C

Détail des agressions ayant fait l'objet d'une plainte
selon la taille des entreprises

Strates d'effectifs salariés	% de plaintes
500 salariés et plus	5 %
100 à 499 salariés	8 %
20 à 99 salariés	6 %
1 à 19 salariés	2 %
Ensemble	4,5 %

Source I+C



Les chiffres qui comptent

Institut d'Informations et de Conjonctures Professionnelles

11 bis, rue Christophe Colomb – 75008 Paris – Tél. : +33 (0)1 47 20 30 33 – Fax : +33 (0)1 47 20 84 58 – www.iplusc.com